Montréal lundi 31 mars 2014 Le plus grand quotidien français d'Amérique
130e année N° 133 46 pages, 5 cahiers

1,00 $ taxes en sus – Édition provinciale **1,10 $**
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

LA PRESSE

ÉLECTIONS QUÉBEC 2014



PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSE

PARTI QUÉBÉCOIS

VIRAGE IDENTITAIRE EN TROIS TEMPS

Jamais, avant l'ère Marois, le PQ n'est allé aussi loin dans la filière identitaire.

VINCENT MARISSAL PAGES A2 ET A3

LA SEMAINE DE TOUS LES DANGERS

Une analyse de **Denis Lessard**
PAGE A6



PHOTO ADRIAN WYLD, ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

DG DU PARTI CONSERVATEUR

SOUDAS CONGÉDIÉ DANS LA CONTROVERSE

PAGE A6

DONS DE REIN

SAUVER DES VIES À LA CHAÎNE

Offrir un rein à un inconnu pour qu'un proche bénéficie à son tour de la générosité d'un donateur anonyme ? C'est possible grâce aux chaînes de dons qui ont fait bondir le nombre de greffes au pays. Témoignages.
PAGE A9



INFOGRAPHIE LA PRESSE



PHOTO HUGO-SÉBASTIEN AUBERT, LA PRESSE

ALOUETTES

OBJECTIF : RELANCER L'ATTAQUE

Entrevue avec le nouvel entraîneur Tom Higgins. SPORTS

YVES BOISVERT
LES EXPERTS DEVANT LA COUR
PAGE A8

RAPPORT SUR LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

« LA PROBABILITÉ D'IMPACTS GRAVES IRRÉVERSIBLES S'ACCROÎT » PAGE A8



PHOTO PHILIPPE WOJAZER, REUTERS

La socialiste Anne Hidalgo, première mairesse de l'histoire de la Ville lumière. *La Presse* a passé la soirée à son quartier général.

ÉLECTIONS MUNICIPALES

LA FRANCE BASCULE À DROITE… SAUF À PARIS

PAGE A11

COLLISIONS

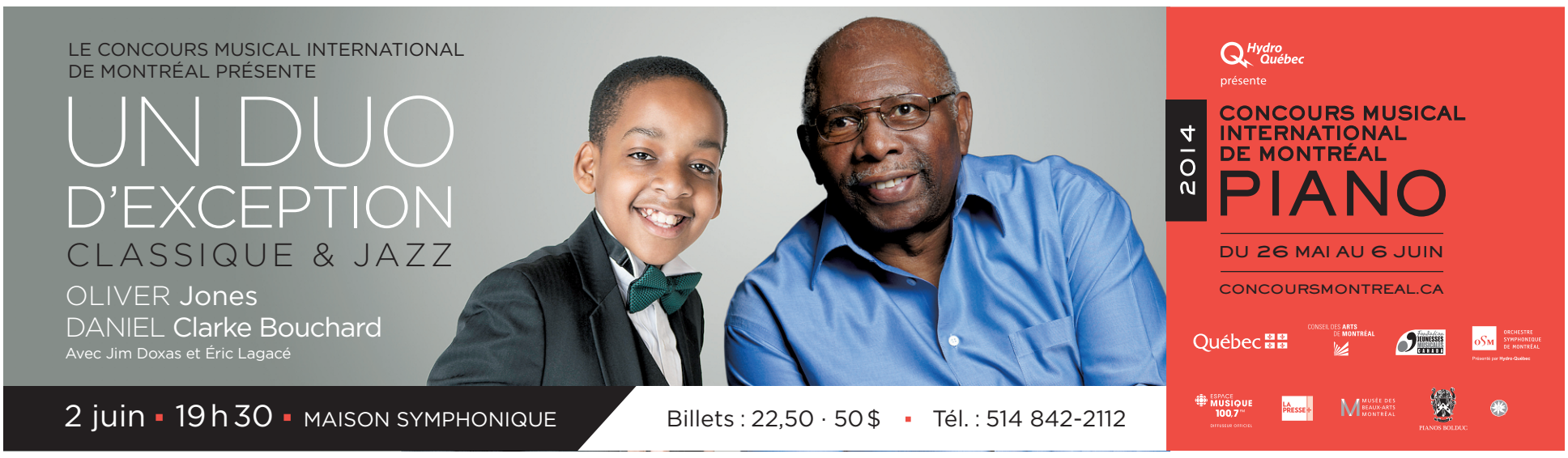
VOTRE VOITURE PASSE-T-ELLE LE TEST ?

AUTO

MON CLIN D'ŒIL STÉPHANE LAPORTE
10 millions : on se donne Legault lot.

Venez voir mon blogue ! **www.lapresse.ca/laporte**

L-V 6 21924 98765 1



ÉLECTIONS QUÉBEC 2014



André Boisclair, le soir de la défaite péquiste du 26 mars 2007. Le constat était clair : l'ADQ lui avait coupé l'herbe sous le pied en accaparant le dossier identitaire.

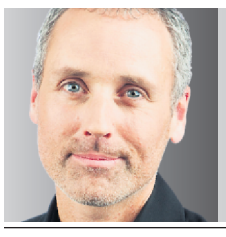




Ci-dessus, le sociologue Jacques Beauchamp, à droite l'historien Éric Bédard, et ci-contre le sociologue Mathieu Bock-Côté.

LE CHOC, LA CHARGE,

Jamais, avant l'ère Marois, le Parti québécois n'était-il allé aussi loin



VINCENT MARISSAL
CHRONIQUE

Au fil des décennies, le Parti québécois (PQ) a exploré maintes avenues pour expliquer et promouvoir l'option souverainiste. Dans les années 70 et 80, sous René Lévesque, ce fut d'abord une affaire de cœur, la grande aspiration de compléter les avancées de la Révolution tranquille par l'émancipation politique complète. Le projet, alors, tournait autour de l'affirmation nationale.
Puis, sous Jacques Parizeau, le PQ y a ajouté des chiffres, des études, une feuille de route en quelque sorte. Lucien Bouchard, le « sauveur » de 1995, a puissamment insisté sur la fierté du peuple québécois.
La protection de la langue française, bien sûr, a toujours été au cœur des préoccupations des leaders souverainistes mais jamais, avant l'ère Marois, le PQ n'était-il allé aussi loin dans la filière identitaire.
Né du choc post-traumatique de la débâcle de 2007, le virage identitaire du PQ a atteint son apogée avec le dépôt du projet de charte de la laïcité, l'automne dernier. Entre ces deux événements, des personnages ont patiemment forgé le nouveau cadre identitaire du PQ. Notre chroniqueur a remonté le fil, de la défaite humiliante de 2007 à l'arrivée fracassante de Pierre Karl Péladeau.

LE CHOC

26 mars 2007, soirée électorale au Québec. C'est le choc et la consternation au Parti québécois, qui vient d'enregistrer son pire résultat électoral depuis 1970, avec 28 % des votes.

Avec 36 sièges, le PQ, dirigé par André Boisclair, se retrouve deuxième opposition à l'Assemblée nationale et est secoué par une autre crise interne. On connaît la suite : André Boisclair tente de s'accrocher, mais son caucus lui montre finalement la porte, pavant la voie au grand retour de Pauline Marois.

Chaque défaite électorale vient avec ses leçons. Pour le PQ, le constat était clair : l'Action démocratique de Mario Dumont lui a coupé l'herbe sous le pied en accaparant le dossier identitaire.

Tout s'était passé très vite, au début de 2007 : le « code de vie » d'Hérouxville, l'éclosion publique de quelques accrochages avec des groupes religieux et la formation de la commission Bouchard-Taylor, le Québec était en plein psychodrame des accommodements raisonnables, et l'ADQ s'est faufilée.

La seule bonne nouvelle, pour le PQ, c'est que le gouvernement libéral de Jean Charest est minoritaire et qu'il faudra, avant longtemps, retourner aux urnes. Il faut toutefois un plan pour ramener le PQ dans la joute identitaire.

Les premières pierres seront posées par Jean-François Lisée, qui vient de lancer *Nous*, un essai dans lequel il insiste sur le renforcement de la langue française, sur l'adoption d'une Constitution et d'une citoyenneté québécoises.

Le PQ, maintenant dirigé par Pauline Marois, déposera en octobre 2007 un projet de loi prévoyant l'adoption d'une Constitution québécoise. Il prévoit aussi que pour obtenir la citoyenneté québécoise (et, donc, le droit de se présenter à un poste électif), un immigrant doit avoir une connaissance « appropriée » du français.

Le PQ est revenu avec cette idée lors des élections de 2012, mais il n'était pas encore question d'une charte des valeurs ou de la laïcité.

Dans l'ombre, toutefois, des intellectuels s'activaient, préparant depuis 2007 le vrai virage identitaire du Parti québécois.

LA CHARGE

Après l'arrivée de Pauline Marois et le crash de l'ADQ, les astres sont soudainement plus favorables au PQ.

Dans l'entourage de Pauline Marois, le sociologue Jacques Beauchemin prend de plus en plus de place. Sa présence régulière au caucus irrite même quelques députés, qui estiment qu'il prend trop de place pour un non-élu. Tous ne partagent pas, en outre, ses vues identitaires et s'offusquent de les voir tranquillement s'imposer.

Les députés les plus progressistes et ceux identifiés à l'équipe économique sont inquiets ou agacés.

« Il prenait beaucoup de place, il faisait des présentations, prenait des notes et dirigeait parfois les discussions, raconte un ancien député du PQ. Il était la clé du virage identitaire pour le PQ, où certains ne voulaient pas se faire piéger par l'ADQ une deuxième fois. On était dans la définition du "nous". »

Selon un ancien chef de cabinet péquiste témoin de nombreuses discussions sur l'axe identitaire, c'est aussi à cette époque que Mathieu Bock-Côté et Éric Bédard arrivent dans le décor. Le premier, sociologue lui aussi, est un protégé de Jacques Beauchemin ; le second est un historien influent dans

JOUR 27

LA JOURNÉE DES CHEFS

Pauline Marois
Pauline Marois met le cap sur la Mauricie et le Centre-du-Québec, où elle tente de faire des gains. Elle présente des engagements « visant à augmenter les exportations » du Québec, dans la circonscription de Trois-Rivières, où son candidat Alexis Deschênes cherche à déloger le Parti libéral. Elle se rend par la suite dans la circonscription caquiste de Nicolet-Bécancour pour « réaffirmer son soutien aux producteurs de chez nous ». Elle prend un bain de foule en soirée dans Johnson, en compagnie de son ministre et député sortant Yves-François Blanchet.

Philippe Couillard
Philippe Couillard commence sa journée en accordant sa deuxième interview de la campagne à l'émission matinale de Radio-X. Il visitera ensuite le centre Apprentis de la Faculté de médecine de l'Université Laval.

François Legault
Journée médias pour François Legault, qui ne participera pas à des activités partisanes en tant que telles. Il sera debout aux aurores pour faire la tournée des stations de radio de Québec, une région où la CAQ livre une bataille serrée aux libéraux. Puis, direction Montréal pour des entrevues à Global, Radio-Canada et CBC.

SOMMAIRE

Amusez-vous !	AFFAIRES **8**	Loteries	A **11**
Astrologie du jour	AFFAIRES **7**	Monde	A **10-11**
Bourses	AFFAIRES **7**	Personnalité	ARTS **6**
Débats	A **12-13**	Petites annonces	AFFAIRES **6**
Décès	AFFAIRES **7**	Sudoku	AFFAIRES **4**
Horaire télévision	ARTS **5**		

Météo
Passages nuageux, vents du nord, maximum **6**, minimum **-4**. AFFAIRES **7**

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE ?
nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL ?
commentaires@lapresse.ca

CARAVANES

PQ

«IL Y A UN DANGER», DIT JANETTE BERTRAND

« Il y a un danger » intégriste au Québec qui menace l'égalité entre les hommes et les femmes, a soutenu Janette Bertrand, qui a voulu prêter main-forte à Pauline Marois, hier.

À l'occasion d'un brunch militant de la chef péquiste à Laval, l'auteure de 89 ans a fait un plaidoyer sur l'urgence d'adopter la Charte des valeurs.

« On nous dit en médecine qu'il faut faire de la prévention. Alors on fait de la prévention. On pense qu'il y a un danger qui est là, qui existe, on peut nommer des noms, on ne le fera pas. C'est dangereux, alors prévenons en ayant une charte », a expliqué la présidente du mouvement des Janettes.

Elle a donné un exemple personnel pour illustrer son propos. Elle a raconté le jour où, avec une amie, elle faisait de l'aqua-gym dans la piscine de son immeuble. Deux hommes se sont présentés et, « déçus » parce que deux femmes étaient présentes, ils ont aussitôt quitté les lieux. Elle a poursuivi avec un scénario fictif. « Imaginons qu'ils partent, qu'ils vont voir le propriétaire, qui est très heureux d'avoir beaucoup d'étudiants de McGill riches qui sont là. Et puis ils demandent : « Bon, on veut avoir une journée ». Et puis là, dans quelques mois, c'est eux qui ont la piscine tout le temps. C'est ça, le grugeage, c'est de ça dont on a peur, et c'est ça qui va arriver si on n'a pas de charte », a ajouté Mme Bertrand, qui se présentait aux côtés de Pauline Marois pour la deuxième journée consécutive.

Plus tard, la chef péquiste s'est défendue de mener une campagne de peur. « On ne sent pas de façon significative » la menace intégriste, mais il faut tout de même « faire de la prévention », a-t-elle plaidé.

Elle a reconnu que la Charte n'introduirait pas « d'obligations » pour le secteur privé et n'interdirait donc pas la décision que craint Mme Bertrand.
La Charte s'appliquerait aux secteurs public et parapublic seulement, mais les balises en matière d'accommodements pourraient « inspirer le secteur privé », a noté la chef péquiste. Une personne pourrait toutefois porter plainte auprès de la Commission des droits de la personne si elle juge que l'égalité entre les hommes et les femmes n'est pas respectée.

De son côté, Philippe Couillard a tenu à rappeler que les quatre partis étaient d'accord pour baliser les accommodements raisonnables, pour affirmer la neutralité de l'État et l'égalité hommes-femmes ainsi que pour interdire le voile intégral dans les services publics. Le seul enjeu qui divise, c'est le port de signes religieux ostentatoires, ce dont il n'est pas question dans l'exemple de Mme Bertrand. « Si Mme Marois, dans ce dossier délicat, avait voulu faire œuvre d'État et assembler les gens, [la Charte de la laïcité] serait déjà en place », a commenté le chef libéral. Il s'engage à déposer rapidement, avant l'été, un projet de loi sur la laïcité et la lutte contre l'intégrisme.

Pour le chef caquiste François Legault, « sur le fond, Mme Bertrand est inquiète avec raison ». Mais « la manière dont elle a formulé le problème n'était pas la bonne manière de le faire ». « Je ne pense pas que ça reflète vraiment ce qui est visé par la Charte. C'est évident que la Charte ne viendra pas régler le problème des piscines dans les résidences privées », a-t-il dit. Il reproche à Pauline Marois d'avoir politisé ce dossier explosif.

OÙ SERONT-ILS ?

Pauline Marois met le cap sur la circonscription de Trois-Rivières, où son candidat Alexis Deschênes cherche à déloger le Parti libéral. Elle se rend par la suite dans la circonscription caquiste de Nicolet-Bécancour pour « réaffirmer son soutien aux producteurs de chez nous ».

— Tommy Chouinard, Martin Croteau et Paul Journet







La toile qu'a créée Pierre Karl Péladeau entre chroniqueurs, élus et intellectuels a joué un rôle important dans le virage identitaire du PQ.

PHOTOS ARCHIVES LA PRESSE/LA PRESSE CANADIENNE

LA CHARTE

dans la filière identitaire

les milieux nationalistes (il est aussi un ancien président des jeunes péquistes).

« Ils ont été traumatisés par les accommodements raisonnables et ils cherchaient une réponse politique, dit notre source. C'est à ce moment-là que la frange conservatrice du PQ s'est imposée et Mme Marois a suivi, même si elle n'était pas vraiment là-dedans au départ.

« Ce sont des intellectuels de combat et ils sont animés par un sentiment d'urgence à cause de la démographie [immigration et vieillissement de la population], reprend-il. Ils savent que pour la cause, Montréal est perdu et ils craignent de perdre le reste du Québec. Ils sont capables d'amener leurs réflexions à du concret, sur le plancher des vaches, en action politique, ajoute-t-il. Selon eux, la souveraineté en soi ne passe pas, il faut donc un levier. »

Et Jean-François Lisée s'est-il joint à cette mouvance, lui qui disait dans *Nous* s'être habitué au voile islamique et affirmant que le Québec avait plus urgent ?

« Jean-François Lisée est d'abord dans la mouvance... Jean-François Lisée, mais il y voit des avantages dans ce virage », dit une autre source impliquée dans certaines discussions au sein du gouvernement Marois.

M. Lisée souffle d'ailleurs le chaud et le froid, reprend notre source.

Au moment du dépôt du projet de charte, il prônait la souplesse pour les villes (dont Montréal, dont il est le ministre responsable), puis il est revenu à la ligne dure (dérogation de cinq ans maximum). Il souhaitait aussi une clause orphelin pour les employés de l'État (en fait, surtout les employées) qui portent un signe religieux, limitant l'interdiction aux nouveaux employés.

Un autre personnage est essentiel dans la mise en place du plan identitaire du PQ, un certain Pierre Karl Péladeau, candidat-vedette dans Saint-Jérôme. Son arrivée en politique n'est pas aussi subite qu'on le dit, et la toile qu'il a créée entre chroniqueurs, élus et intellectuels a certainement joué un rôle important dans le virage identitaire du PQ.

LA CHARTE

Un ancien membre de la direction du Parti québécois, très actif dans le mouvement souverainiste depuis des années, affirme que dès 2009, Bernard Drainville confiait à des militants péquistes que PKP souhaitait faire le saut en politique.

Chose certaine, les débats politiques, et en particulier les questions identitaires, l'intéressent. Diplômé en philosophie avant de reprendre les rênes de l'entreprise fondée par son père, il aime discuter et apprécie la compagnie de penseurs.

Il fréquente le sociologue Mathieu Bock-Côté et l'historien Éric Bédard, tous deux chroniqueurs dans le giron Québecor. Ces deux-là auraient participé à une rencontre chef-PKP l'été dernier en compagnie de Pauline Marois. La chef péquiste a aussi demandé à M. Bock-Côté de se présenter aux présentes élections, mais celui-ci a décliné l'offre.

M. Péladeau fréquente à l'occasion d'autres chroniqueurs de son empire médiatique, comme l'omniprésent Richard Martineau, et on l'a vu, notamment, au lancement du livre de Louise Mailloux (*La laïcité, ça s'impose*, Renouveau québécois 2011), prof de philo au cégep et candidate du PQ dans Gouin.

M. Péladeau siège aussi au conseil d'administration de la Fondation Lionel-Groulx, financée, entre autres, par Québecor, parmi de nombreux membres influents du mouvement souverainiste.

Les Mathieu Bock-Côté, Éric Bédard, Joseph Facal (qui a toujours gardé ses entrées auprès de Pauline Marois) tiennent chronique ou émission dans le groupe Québecor. Avec des gens comme Jacques Beauchemin, mais aussi l'historien Frédéric Bastien (*La bataille de Londres*, Éditions du Boréal, 2013) et Yvon Thériault, de l'Université d'Ottawa, ils forment ce qu'un ancien apparatchik du PQ appelle « le groupe le plus influent intellectuellement au Québec ».

« C'est vraiment l'école du conservatisme identitaire, dit une source. Ils croient à l'impact d'un grand personnage sur le cours de l'histoire d'un peuple. Ils citent de Gaulle, par exemple. Ils cherchent le grand timonier. »

Ils ont cru, apparemment, que ce pourrait être PKP. Le fameux « poing en l'air » et son empressement à « faire un pays » semblent toutefois avoir eu un effet contreproductif.

PKP y est peut-être allé fort à Saint-Jérôme, mais il n'avait pas le choix de « faire une profession de foi souverainiste pour calmer les péquistes de gauche inquiets de le voir débarquer », ajoute une source à Québec.

L'arrivée de PKP au PQ devait être une étape cruciale de la contre-attaque identitaire du PQ, en plus d'apposer un sceau de prestige et de légitimité à ses aspirations nationales.

Selon une source qui a assisté à des discussions à de très hauts niveaux au sein du gouvernement Marois, la suite du virage identitaire était déjà décidée : une fois majoritaire, le PQ adopte la Charte telle que présentée, sans clause dérogatoire. Elle sera contestée et battue par une cour fédérale, ce qui fournirait un puissant levier pour la souveraineté.

C'était le plan. La réalité, pour le moment, c'est que Pauline Marois doit se défendre tous les jours de vouloir organiser un troisième référendum, et la Charte a été reléguée à un tout petit rôle dans la présente campagne.

Pour joindre notre chroniqueur : **vincent.marissal@lapresse.ca**

PLQ

ARABIE SAOUDITE : COUILLARD DÉNONCE LES « NIAISERIES » DE MAROIS

Philippe Couillard a été piqué au vif par les attaques de Pauline Marois, qui l'accuse de ne pas avoir suffisamment dénoncé le régime autoritaire saoudien.

« Quand [M. Couillard] dit qu'on va lui passer sur le corps pour qu'il adopte une charte des valeurs québécoises, il me semble que c'est deux poids, deux mesures. Il devrait autant dénoncer ce qui se passe en Arabie saoudite, qui met en cause les droits des femmes et de beaucoup d'autres personnes qui se distinguent dans cette société. »

Le chef libéral a perdu patience. « Je m'excuse, mais quelle niaiserie de dire une affaire de même ! Comme s'il y avait un Québécois qui trouve acceptables les coutumes sociales de ce pays-là ou d'un autre pays. C'est un peu comme si quelqu'un vous disait : « Je m'en vais travailler au Texas. » Et [que vous lui répondiez] : « Ah, t'es pour la peine de mort, d'abord. » C'est tellement ridicule, ça se passe même de commentaire », a-t-il tonné, en marge d'un rassemblement dans Argenteuil devant quelque 600 militants.

M. Couillard a travaillé de 1992 à 1996 à Dharam, pour la division de neurochirurgie d'une société pétrolière. En 2010, il a été membre du conseil consultatif international du ministre de la Santé d'Arabie saoudite. Il a donc travaillé pour l'État. « Et alors ? , a-t-il réagi lorsqu'on l'a questionné sur cet aspect. Que faites-vous des milliers de Québécois et de Canadiens qui, encore aujourd'hui, le font ? Est-ce que ça veut dire que ces gens entérinent les coutumes sociales de ce pays-là ? Voyons donc. »

Il a rappelé que le Québec et le Canada maintiennent des relations avec des régimes non démocratiques. « À moins que Mme Marois annonce que dans son Québec séparé, il n'y aurait plus de relations diplomatiques. Je ne crois pas qu'elle le ferait. Quand même... Un peu de bon sens, un peu de nuances. C'est des niaiseries. »

OÙ SERONT-ILS ?

À Québec. Philippe Couillard commence sa journée en accordant sa deuxième interview de la campagne à l'émission matinale de Radio-X. Il visitera ensuite le centre Apprentis de la Faculté de médecine de l'Université Laval.

– Paul Journet, avec Tommy Chouinard

CAQ

BAISSE DE TAXES : LEGAULT PROMET D'AGIR DÈS L'AN 1

Aussitôt élu, un gouvernement de la Coalition avenir Québec (CAQ) s'attaquerait à l'abolition de la taxe santé, a dit François Legault hier. Il mettrait le budget péquiste à la corbeille dès le mois de mai pour respecter cette promesse. L'abolition de la taxe santé et de la taxe scolaire est un engagement connu de la CAQ. Son chef mise sur ces mesures pour réduire de 1000 $ par année le fardeau fiscal des ménages.

Hier, il a proposé un échéancier.

« Il n'y aura pas d'excuses, a-t-il dit. Il y aura une baisse de taxes en 2014-2015, et il y aura l'équilibre budgétaire. Et ça, ni M. Couillard ni Mme Marois ne le proposent. »

S'il est élu, il déposera en mai un budget dans lequel la taxe santé sera abolie pour les contribuables qui gagnent moins de 45 000 $ par année. La mesure sera étendue à l'ensemble des Québécois à l'an 2.

À sa troisième année au pouvoir, un gouvernement caquiste commencerait à abolir la taxe scolaire. Il terminerait ce chantier l'année suivante.

Le chef caquiste affirme qu'une baisse du fardeau fiscal est la seule manière d'inciter les Québécois à consommer davantage. Il souligne que le ministre des Finances sortant, Nicolas Marceau, a cité la consommation des ménages pour expliquer la faible croissance économique du Québec.

« Quand on regarde pourquoi les ménages ont moins de marge de manœuvre, c'est parce que les taxes ont beaucoup augmenté, a dit M. Legault. Quand il nous reste moins d'argent à dépenser, on dépense moins. »

Pauline Marois avait promis d'abolir la taxe santé, adoptée par le gouvernement libéral de Jean Charest. Son gouvernement l'a plutôt rendue progressive. La taxe santé s'élève à 200 $ par année pour les contribuables qui gagnent entre 42 000 $ et 130 000 $ par année.

OÙ SERONT-ILS ?

Journée médias pour François Legault, qui ne participera pas à des activités partisanes en tant que telles. Il sera debout aux aurores pour faire la tournée des stations de radio de Québec, une région où la CAQ livre une bataille serrée aux libéraux. Puis, direction Montréal pour des entrevues à Global, Radio-Canada et CBC.

— Martin Croteau

ÉLECTIONS QUÉBEC 2014

LES PROMESSES QUI CHANGENT DES VIES !

Les promesses sont nombreuses en campagne électorale. Certaines changent des vies, pour le meilleur… et pour le pire. Des journalistes des quotidiens du réseau Gesca sont allés à la rencontre de citoyens de partout au Québec pour mesurer l'impact de certains de ces engagements.

À quoi ressemblerait ma vie ?

INSTAURATION D'UN RÉGIME D'ASSURANCE MÉDICAMENTS

Avant sa mise en application, un cinquième des Québécois ne possédait aucune assurance médicaments. Si les personnes âgées et les prestataires de l'aide sociale voyaient leurs médicaments remboursés en presque totalité, bon nombre de Québécois devaient s'organiser avec leurs médecins traitants. Apparu timidement dans le programme électoral péquiste sous Jacques Parizeau, en 1994, le programme a été mis en place très rapidement en 1997 sous Lucien Bouchard.

ANNÉE DE LA MISE EN PLACE DU RÉGIME : 1997

☑ LE POUR

Selon une étude réalisée en 2012 par deux chercheurs de l'Université de la Colombie-Britannique, un Canadien sur dix – le plus souvent en raison de ses faibles revenus – est incapable de suivre son traitement, faute de fonds. C'est dire combien le régime québécois d'assurance médicaments, aussi critiqué soit-il ici, fait l'envie de nombreux autres Canadiens. Le gros avantage, c'est que les personnes qui n'avaient pas d'assurances ne risquent plus de tout perdre si elles tombent malades. Tous les Québécois sont maintenant tenus d'être assurés. Environ 40 % d'entre eux sont assurés par le secteur public et 60 %, par le secteur privé.

☒ LE CONTRE

D'abord, la grosse critique, c'est son coût, qui s'élève à 4 milliards de dollars annuellement. N'empêche, certains – notamment l'Union des consommateurs – réclament que le programme public d'assurance médicaments devienne universel. Les personnes qui ont accès à un régime privé d'assurance n'ont pas le droit d'adhérer au régime public et paient leurs médicaments plus cher que les autres.

Il reste que les bénéficiaires du régime public ont eux aussi vu leurs primes augmenter considérablement depuis l'instauration du régime, même si la RAMQ réussit à obtenir ses médicaments à meilleur prix grâce à une négociation serrée des prix et à l'effet de l'achat de groupe.

La liste des médicaments remboursés par l'assurance publique – quelque 7000 produits – n'est pas illimitée et certains se plaignent de ne pas recevoir précisément les médicaments qu'ils souhaiteraient (des médicaments d'origine, par exemple).

LOUISE LEDUC

Sans l'assurance médicaments, Marie Claude Sauvageau serait, dit-elle, dans la dèche la plus totale.

Pour elle, tout a basculé en 2011, alors qu'elle venait tout juste d'avoir 40 ans. Mère seule de deux adolescents, elle travaillait comme intervenante jeunesse.

« Du jour au lendemain, j'ai perdu la vision dans mon œil gauche. Un mois et demi plus tard, le diagnostic final est tombé : j'étais atteinte de sclérose en plaques. »

Depuis, c'est l'incertitude, la vie au gré des poussées qui arrivent inopinément et dont on ne se remet jamais tout à fait.

Mme Sauvageau prend maintenant 18 pilules tous les jours. Annuellement, ses médicaments coûtent 36 000 $.

« De ma poche, je n'ai qu'à payer environ 500 $, dit-elle. Le reste est remboursé par le gouvernement. »

Sa pilule « de base », comme elle l'appelle, coûte 91 $ par jour. Le paquet de 28 comprimés – prescrits, ceux-là, pour l'aider à marcher – vaut 560 $. À cela s'ajoutent tous les autres médicaments prescrits pour contrôler les multiples effets secondaires de la maladie.

Elle connaît par cœur le prix de ses médicaments et elle se demande bien à quoi ressemblerait sa vie si elle devait payer elle-même les médicaments.

Comme elle a dû laisser son emploi depuis que sa maladie l'a mise K.-O., elle vit aujourd'hui des prestations de la Régie des rentes, qui lui procurent un revenu mensuel de 1000 $.

« La première année de la maladie, je me suis endettée de 20 000 $ », dit-elle.

Mme Sauvageau ajoute que son fauteuil roulant a été payé par l'État, qu'elle a aussi eu droit à des subventions spéciales pour sa salle de bains et son véhicule. Le CLSC lui offre aussi sept heures de soins à domicile par semaine.

Contrairement à tant d'autres qui se plaignent du système de santé, Mme Sauvageau dit pour sa part qu'elle est bien soignée et qu'elle reçoit de bons services.

Reste qu'il faut de la patience pour affronter la maladie et la bureaucratie.

« L'assurance médicaments, ça va, ça ne fait pas trop de formulaires à remplir, tout est bien centralisé. Par contre, pour tout le reste, rien n'est centralisé et je passe une grande partie de mon temps à remplir des tas de demandes. »

« C'était une caricature, ce chantier »

GASPÉSIE

MODERNISATION DE LA PAPETERIE GASPÉSIA

Avant l'élection de 1998, le premier ministre Lucien Bouchard réitère cette promesse de 1996, désignée comme « une affaire personnelle ». L'usine Gaspésia, de Chandler, connaît alors des arrêts de production quand le marché fléchit à cause de coûts d'exploitation élevés. Il faut moderniser. Les travaux débutent au printemps 2002 et prennent fin brusquement le 30 janvier 2004, en raison d'un dépassement de coûts. En 2014, il ne reste rien de l'usine, et des travaux de décontamination restent à faire.

☑ LE POUR

L'usine Gaspésia emploie 560 personnes en 1998, sans compter 200 travailleurs forestiers et des achats de bois sur les lots privés représentant des millions de dollars annuellement. Il s'agit, ex æquo avec Mines Gaspé à Murdochville, du plus grand employeur industriel gaspésien. Plusieurs scieries régionales y écoulent leurs copeaux. La papeterie est de loin la plus importante source de revenus du chemin de fer gaspésien. L'économie de la MRC du Rocher-Percé repose énormément sur l'usine.

☒ LE CONTRE

La pertinence d'investir dans une usine de papier journal alors que la consommation chute est dénoncée par la concurrence en raison de l'appui d'organismes publics. Abitibi-Consolidated, propriétaire de la Gaspésia, sort d'une grève dans ses usines québécoises qui n'a pas eu l'effet escompté : elle a fait monter les prix. Cette firme, alors le plus grand producteur mondial de papier journal, impose en outre à son partenaire potentiel, Cedrico, présenté quatre mois après l'élection, des conditions d'exploitation douteuses.

GILLES GAGNÉ
LE SOLEIL

Serge Soucy était travailleur de production et vice-président de syndicat quand Lucien Bouchard a réitéré sa promesse en 1998. Il était loin de se douter, au début de 1999, que l'incertitude vécue depuis 10 ans se transformerait en saga.

À l'époque, le chef libéral Jean Charest accusait le gouvernement péquiste de ne pas aller assez vite dans le dossier. « Il y a eu des discussions au sujet du partenariat potentiel entre Abitibi-Consolidated et Cedrico jusqu'en septembre 1999 », se souvient-il.

Devant l'impasse, le propriétaire annonce à la fin du mois d'octobre la fermeture définitive de l'usine frappée d'un arrêt de production « temporaire » depuis le mois de juin.

Un livre pourrait être écrit sur la période écoulée depuis l'élection de 1998, dit M. Soucy. À l'été 2000, le Fonds de solidarité de la FTQ achète l'usine, mais il lui est interdit de la relancer dans le papier journal. Un partenaire déniché par le Fonds, l'industriel Clermont Levasseur, concocte un projet de production de papier glacé.

En août 2001, Claude Blanchet, dirigeant alors la Société générale de financement (SGF), crée une commotion en annonçant qu'il faut adjoindre au projet une firme reconnue dans les pâtes et papiers. C'est une façon de faire entrer Tembec dans le dossier et d'en expulser M. Levasseur.

En décembre 2001, le gratin politique et les sociétés publiques comme la SGF et Investissement Québec annoncent le projet de refonte de l'usine pour 465 millions.

« En 2003, je suivais une formation de 8 h à 16 h à l'usine alors en modernisation, se souvient Serge Soucy. À 16 h, j'allais faire mon quart jusqu'à minuit à la Sûreté du Québec », dit-il.

« Selon le responsable des ressources humaines à Papiers Gaspésia, j'aurais dû démissionner de cet emploi [à la SQ]. Je lui ai dit que je le ferais quand je verrais deux morceaux de papier, ma première paie de l'usine et un bout du papier qu'elle produirait. »

C'était sage. Le 30 janvier 2004, les partenaires de Papiers Gaspésia arrêtaient la modernisation en raison d'un dépassement de coût anticipé de 200 millions. Tous les efforts pour trouver un repreneur ont échoué. Serge Soucy est encore amer.

« Le gouvernement avait changé en 2003. Les libéraux de Jean Charest ont abandonné un projet préparé par les péquistes. Tembec n'a fait aucune planification valable. C'était une caricature, ce chantier. Ce que je déplore, c'est la réputation donnée aux Gaspésiens. Pourtant, d'autres projets ont eu des dépassements de coûts bien plus importants, comme le CHUM, le métro de Laval, le toit du Stade olympique. »

Le chemin de croix

SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN

AUTOROUTE DU PARC DES LAURENTIDES

Lancée par le comité Accès-Bleuets, l'idée d'une nouvelle route a été reprise par l'ex-député fédéral André Harvey. En 2002, Bernard Landry et Jean Chrétien ont signé l'entente officielle pour la réalisation de la 175. Début des travaux : 2003. Inauguration à l'automne 2013, 174 kilomètres et 10 ans plus tard.

☑ LE POUR

La sécurité des automobilistes. Même s'il est encore trop tôt pour établir clairement une baisse des accidents sur la route 175, notons qu'en 2003, 10 personnes avaient perdu la vie dans la réserve faunique des Laurentides. En 2004, sept personnes ont péri, tout comme en 2005. À titre de comparaison, en 2013, une dame a perdu la vie sur la 175.

☒ LE CONTRE

Les coûts importants (950 millions), dont 60 % (570 millions) ont été assumés par Québec, et le reste (380 millions), par Ottawa.

PATRICIA RAINVILLE
LE QUOTIDIEN

S'il y a une promesse électorale qui a changé la vie des citoyens du Saguenay–Lac-Saint-Jean, c'est bien celle de la route du parc des Laurentides. Baptisée « le chemin de croix » par plusieurs, la route 175 aura fait de nombreuses victimes au fil des ans.

Le journaliste retraité du *Quotidien* et du *Progrès-Dimanche* Claude Côté en sait quelque chose. En plus d'avoir couvert plusieurs accidents survenus sur cette route mortelle, le journaliste a perdu l'un de ses frères et sa belle-sœur en 1985.

Responsable à cette époque de la section des faits divers et du milieu judiciaire au *Quotidien*, Claude Côté ne travaillait pas le jour fatidique. « J'ai quand même dû appeler au journal pour un autre sujet. C'était un dimanche. C'est Stéphane Bégin qui travaillait aux faits divers. Je lui ai posé ma question, puis je lui ai demandé s'il y avait quelque chose de spécial. Il m'a dit qu'il y avait un accident mortel dans le parc », se souvient-il.

« J'ai tout de suite su que c'était mon frère et sa conjointe. Je m'en souviens comme si c'était hier. »

Après plusieurs appels, les deux journalistes ont appris le pire. « Mon frère a perdu la maîtrise dans une légère courbe. Il n'y avait pas de route à voies divisées dans le temps et la voiture s'est ramassée dans la voie à sens inverse », explique M. Côté.

Claude Côté et sa famille ont installé une croix au kilomètre 105, peu de temps après la mort de Réal. « Il y avait des croix partout, dans le temps. La 175, c'était un peu le chemin de croix du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Lorsque je traverse le parc, il n'y a pas une fois que je ne pense pas à mon frère », confie celui dont les enfants demeurent à l'extérieur de la région.

L'annonce d'une route à quatre voies divisées, qui aura nécessité une décennie de travaux, a changé la vie de bien des gens. « C'est la plus belle nouvelle que j'ai eu à écrire durant ma carrière de journaliste. La construction de cette route, même si par moment on n'y croyait plus tellement les travaux ont tardé à commencer, a sauvé des dizaines de vies. Traverser le parc, c'était presque une aventure périlleuse. La seule chose que je regrette, c'est qu'il aura fallu autant de décès pour que ce projet se concrétise », laisse tomber Claude Côté.

Construisez-le et ils viendront

OUTAOUAIS

CONSTRUCTION D'UN CENTRE SPORTIF À GATINEAU

La Ville de Gatineau souhaitait ériger des installations sportives à la fine pointe de la technologie, dont le coût total était évalué à 50 millions de dollars. La promesse de dénicher du financement a été faite par l'ex-ministre responsable de l'Outaouais Benoît Pelletier en 2007. Le centre sportif a finalement été construit grâce à l'octroi d'une enveloppe provinciale-fédérale de 20 millions ; l'édifice inauguré en 2010 comprend un bassin olympique, une tour de plongeon, un gymnase triple et une palestre.

☑ LE POUR

Le projet fait l'objet d'un consensus régional. Les installations de 18 500 pieds carrés doivent entre autres stimuler le développement de l'élite sportive, augmenter le tourisme sportif et résoudre une pénurie de plateaux pour les différentes équipes du territoire.

☒ LE CONTRE

Étant donné le manque de glaces et la vétusté de certains arénas, plusieurs souhaitent que le complexe comprenne une ou des patinoires. Aussi, l'arrivée de ces nouvelles infrastructures amène la Ville de Gatineau à demander à divers clubs sportifs de fusionner, une idée qui fait l'objet de plusieurs critiques.

DANIEL LEBLANC
LE DROIT

Anthony Bluteau, un jeune nageur abitibien, a décidé de s'expatrier en Outaouais, l'automne dernier, afin de parfaire son entraînement dans les couloirs de la piscine du Centre sportif de Gatineau.

Huit mois après son arrivée, l'athlète de 17 ans l'avoue candidement : s'il ne s'était pas joint au Club de natation de Gatineau et n'avait pas profité de ces installations de haut calibre, jamais il n'aurait progressé à un rythme aussi spectaculaire.

Surtout, l'ancien membre du Club Les Marsouins de Val-d'Or n'aurait pas enregistré des performances comme il l'a fait en février, alors qu'il a décroché deux médailles d'argent aux Championnats canadiens de l'Est, à Windsor.

« J'étais devenu celui en tête de peloton, l'homme à battre. Depuis que je suis arrivé ici, j'ai de la compétition à chaque entraînement. Dans l'eau, il y a en a qui me dépassent et qui me forcent à me pousser. Sans eux, je n'en serais pas là », lance le nageur de 5 pi 11 po et 170 livres.

Anthony Bluteau bénéficie aussi d'une dizaine d'heures d'entraînement de plus par semaine, sans compter qu'il compte sur les services d'un entraîneur à temps plein, Michel Bérubé. Cela aurait été impensable en Abitibi-Témiscamingue sans une infrastructure telle que le Centre sportif de Gatineau.

Il faut dire que le Gatinois d'adoption a de l'énergie à revendre alors qu'il doit composer avec un trouble de déficit de l'attention avec hyperactivité. « Dans cette piscine-là, on nage vraiment vite. Elle est reconnue pour ça. Je l'avais découvert lors des Jeux du Québec en 2010. […] L'ambiance est dynamique, c'est coloré comparativement aux autres piscines qui se retrouvent souvent dans un décor de gros béton gris laid. C'est motivant. À Val-d'Or, on a les mêmes blocs de départ, c'est tout », affirme l'élève en sciences humaines au cégep de l'Outaouais.

L'adolescent avait aussi songé un moment à s'allier au Rouge et Or de l'Université Laval, mais son choix s'est rapidement porté sur l'Outaouais, parce qu'il pouvait profiter des mêmes services et que la distance avec sa ville natale était moins grande.

Legs durable

Ayant lui-même fait un retour aux sources en s'amenant à Gatineau à temps pour l'ouverture du Centre sportif, en 2010, l'entraîneur-chef du Club de natation de Gatineau est lui aussi convaincu que la qualité des installations fait toute la différence.

« Ce n'est pas juste une infrastructure. C'est un legs qu'on laisse à une population. Les gens sont plus actifs et ça attire beaucoup les familles ; c'est formidable ! », affirme M. Bérubé, qui a entraîné dans le passé des nageurs de renom tels que Yannick Lupien et Chanelle Charron-Watson.

L'effet d'attraction du Centre sportif de Gatineau se fait de plus en plus sentir. L'an dernier seulement, l'édifice a été l'hôte de 30 événements sportifs, dont 2 de niveau international et 5 de niveau national, en plus d'être fréquenté par plus de 512 000 personnes.

LA PRESSE+ LE DOSSIER COMPLET DANS *LA PRESSE +*



PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSE
Alexa Conradi, présidente de la Fédération des femmes du Québec, a dénoncé l'apparition de discours intolérants au Québec.

Contre l'intolérance et contre la Charte

Une centaine de groupes de défense des minorités se sont réunis derrière la Fédération des femmes du Québec (FFQ) pour dénoncer l'absence de prises de position sur la discrimination au cours de la campagne électorale.

Les groupes dénoncent aussi la Charte des valeurs mise de l'avant par le Parti québécois.

Avec l'avènement de ce débat – et dans la foulée de la commission Bouchard-Taylor –, « on a vu apparaître des discours identitaires très intolérants. Ça met au défi toute la société québécoise, c'est clair », a affirmé Alexa Conradi, de la FFQ.

Le porte-parole du groupe Québec inclusif, qui milite activement contre la Charte, est allé encore plus loin.

« Le Parti québécois n'est pas le Front national, mais sur la façon dont le débat identitaire a été utilisé, on se rapproche quand même des positions du Front national », a fait valoir Rémi Bourget.

– Philippe Teisceira-Lessard

EN PRIMEUR CE SOIR…

ARTS

Tous les jours dans *La Presse*

CHEVROLET PLEIN GAZ

MAXIMISEZ VOS ÉCONOMIES DE CARBURANT : DES VÉHICULES PLUS ÉCONERGÉTIQUES QUE JAMAIS + UNE CARTE D'ESSENCE

40¢/L
RÉDUCTION AVEC CARTE D'ESSENCE[1]
SUR TOUS LES MODÈLES

CRUZE LT
TOUT ÉQUIPÉE

- BOÎTE AUTOMATIQUE 6 VITESSES
- CLIMATISATION
- CONNEXION BLUETOOTH[MD] POUR TÉLÉPHONES
- MOTEUR TURBO ECOTEC[MD]
- RENDEMENT ÉCONERGÉTIQUE DE 5,2 L/100 KM (ROUTE)[2]
- RÉGULATEUR DE VITESSE
- NAVIGATION ONSTAR[MD]
- GLACES ET VERROUILLAGE DES PORTIÈRES À RÉGLAGE ÉLECTRIQUE
- TÉLÉDÉVERROUILLAGE
- 10 SACS GONFLABLES – LA PLUS SÉCURITAIRE DE SA CATÉGORIE[3]
- RADIO SIRIUSXM[MC]

LOUEZ À 99 $/2 SEM.[4] à 0 % PENDANT 48 MOIS
VERSEMENT INITIAL DE 995 $ / DÉPÔT DE GARANTIE DE 0 $

PRIX À L'ACHAT DE 20 845 $[4]
COMPREND LE TRANSPORT ET LA TAXE DE CLIMATISATION.

+ LES CLIENTS ADMISSIBLES REÇOIVENT 750 $ OU PLUS DE RABAIS[5]



MODÈLE LTZ PRÉSENTÉ

INCLUS AVEC TOUS LES MODÈLES 2014

PROTECTION CHEVROLET[6]

- VIDANGES D'HUILE GRATUITES — 2 ANS/40 000 KM
- GARANTIE LIMITÉE DU MANUFACTURIER — 3 ANS/60 000 KM
- GARANTIE LIMITÉE DU GROUPE MOTOPROPULSEUR — 5 ANS/160 000 KM
- ASSISTANCE ROUTIÈRE — 5 ANS/160 000 KM
- SERVICE ONSTAR DE SÉRIE — 6 MOIS

POUR GARANTIR NOTRE QUALITÉ, NOUS LA COUVRONS AVEC UNE GARANTIE LIMITÉE DU GROUPE MOTOPROPULSEUR DE 160 000 KM/5 ANS* SELON LA PREMIÈRE ÉVENTUALITÉ.
*Demandez au concessionnaire les détails de la garantie limitée.

CONTACTERCHEVROLET.CA

L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant aux modèles 2014 neufs suivants : Cruze (1PX69/1SA). Les modèles illustrés peuvent comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Transport (1 600 $) et taxe de climatisation (100 $) inclus. Immatriculation, assurance, frais liés à l'inscription au RDPRM et taxes en sus. 1. Les particuliers et les clients du programme incitatif de base pour les parcs qui achètent ou louent un véhicule Chevrolet, Buick ou GMC admissible provenant des stocks d'un concessionnaire et livré entre le 1er avril 2014 et le 30 avril 2014 obtiendront une carte donnant droit à un rabais de 0,40 $ par litre (carte d'économie sur l'essence) moyennant un paiement supplémentaire de 0,01 $. Les cartes sont valides à compter de 72 heures après la livraison. La carte d'économie sur l'essence est valable pour 800 litres d'essence achetée dans les stations-service Petro-Canada participantes (et chez d'autres détaillants pétroliers North Atlantic à Terre-Neuve-et-Labrador) et n'est pas monnayable, excepté là où la loi l'exige. La GMCL n'est pas responsable des cartes perdues, volées ou endommagées. La GMCL se réserve le droit de modifier ou de supprimer cette offre ou le programme, en tout ou en partie, pour toute raison que ce soit, à tout moment et sans préavis. Petro-Canada est exploitée par Suncor Énergie[MC]. Marque de commerce de Suncor Énergie Inc. Utilisée sous licence. Les cartes sont la propriété de Suncor Énergie. Pour protéger votre solde, enregistrez votre carte à petro-canada.ca/preferentiel dès aujourd'hui. 2. Rendement écoénergétique de la Cruze LT 2014 équipée de série d'un moteur ECOTEC de 1,4 L et d'une boîte automatique 6 vitesses selon les essais effectués par GM conformément aux méthodes approuvées par Transports Canada. Votre consommation réelle de carburant peut varier. 3. Selon les données 2013 de WardsAuto.com pour la catégorie des compactes (à l'exception des modèles hybrides et diesels) et les renseignements les plus récents sur la concurrence disponibles au moment de la publication. 4. Prix à l'achat de 20 845 $ (comprend un rabais à la location de 1 800 $). Paiements aux 2 semaines pendant 48 mois à un taux de 0 % avec un versement initial de 995 $. Sur approbation de crédit de la Financière GM. Limite annuelle de 20 000 km ; 0,16 $ par kilomètre excédentaire. Certaines conditions s'appliquent. 5. Offre en vigueur du 1er avril 2014 et le 30 avril 2014 et destinée aux particuliers. Les propriétaires ou locataires admissibles d'un véhicule 1999 ou plus récent qui a été immatriculé et assuré au Canada à leur nom au cours des six (6) derniers mois consécutifs recevront un rabais de 750 $ (taxes comprises) applicable à l'achat ou à la location au détail d'une voiture, d'un VUS ou d'un multisegment Chevrolet 2013, 2014 ou 2015 admissible, livré au Canada entre le 1er avril 2014 et le 30 avril 2014. Les propriétaires ou locataires admissibles d'un véhicule Pontiac, Saturn, SAAB, Hummer ou Oldsmobile 1999 ou plus récent qui a été immatriculé et assuré au Canada à leur nom au cours des six (6) derniers mois consécutifs recevront un rabais de 1 500 $ (taxes comprises) applicable à l'achat ou à la location au détail d'une voiture, d'un VUS ou d'un multisegment Chevrolet 2013, 2014 ou 2015 admissible, livré au Canada entre le 1er avril 2014 et le 30 avril 2014. Véhicules non admissibles : Chevrolet Silverado et Corvette et GMC Sierra. L'offre est transférable à un membre de la famille immédiate habitant à la même adresse que le client (une preuve d'adresse est exigée). Au moment de la transaction, le concessionnaire peut exiger des pièces justificatives et vérifier l'admissibilité du demandeur auprès de la General Motors du Canada Limitée (GMCL). Cette offre n'est pas monnayable et ne peut être combinée à certaines autres offres incitatives aux consommateurs. Certaines conditions ou restrictions s'appliquent. Nul là où la loi l'interdit. Détails chez votre concessionnaire. 6. Selon la première éventualité. Limite de quatre (4) services de vidange d'huile, de lubrification et de changement de filtre ACDelco au total. Le plein de fluides, les inspections, la rotation des pneus, le réglage de la géométrie et l'équilibrage de roue, entre autres, ne sont pas couverts par la garantie. D'autres conditions et restrictions s'appliquent. Détails chez votre concessionnaire. Ces offres sont exclusives aux concessionnaires du RMAB Québec (excluant la région de Gatineau-Hull) et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants et de GM Mobilité. La GMCL se réserve le droit de modifier, de prolonger ou de supprimer ces offres et ces programmes pour quelque raison que ce soit, en tout ou en partie, à tout moment et sans préavis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à un prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. **Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gm.ca.**

ÉLECTIONS QUÉBEC 2014

La semaine de tous les dangers



DENIS LESSARD
ANALYSE

QUÉBEC— Trois partis, trois chefs, mais une dernière ligne droite. Et surtout un seul gagnant. Pauline Marois, Philippe Couillard et François Legault entament aujourd'hui une course à un rythme fort différent: plus d'intensité, davantage de précision. Les tournées vont accélérer le rythme, mais les itinéraires seront désormais soigneusement évalués.

Les vieux organisateurs politiques avaient de ces raccourcis: « les résultats aux élections ressemblent à la photo du début de campagne ». On disait aussi que plus rien ne bougeait après le débat télévisé – il n'y en avait qu'un à l'époque.

Tout a changé. Est-ce l'information continue, les médias sociaux? Les occasions pour les chefs de croiser le fer durant une journée sont décuplées. Les points de presse de la dernière semaine se transforment en autant de chemins truffés de mines. Un faux pas et quelques points s'envolent, une conséquence déterminante dans une course à trois.

Pauline Marois bourdonnera beaucoup autour de Montréal. Le Parti québécois (PQ) paraît avoir renoncé aux dépouilles de la Coalition avenir Québec (CAQ) dans la région de Québec, et elle ne s'est pas rendue dans plusieurs régions. On concentrera le tir dans le 450, puis en Mauricie. En fin de semaine, Mme Marois a tenu ses événements dans une circonscription péquiste, soit Sainte-Marie – Saint-Jacques. On peut penser que la candidate de Québec solidaire, Manon Massé, souffle dans le cou de Daniel Breton.

Beaucoup d'identitaire pour cette dernière ligne droite du côté du PQ – de la Charte, mais aussi de la langue, après les hésitations de Philippe Couillard lors du débat sur cette question névralgique en région.

Après un excellent débat, François Legault se sentira décoller... à tort ou à raison. On peut penser que sa performance favorisera la mobilisation des bénévoles, c'est déjà ça. Legault n'économisera pas l'essence de son autocar d'ici le 7 avril et circulera entre Québec et Montréal, comme depuis le début de la campagne.

Après une semaine passée sur la défensive, Philippe Couillard appuiera aussi sur l'accélérateur au milieu de la semaine. Après des passages à Drummondville et à Sherbrooke, il faut prévoir que les libéraux engageront un sprint intense qui leur permettra de se rendre, pour la seconde fois, dans des régions où Mme Marois n'a même pas mis les pieds. Une démarche susceptible de faire bouger l'aiguille en région, estiment des vétérans libéraux.



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Avec « la confiance » comme slogan, Lucien Bouchard naviguait en tête en 1998. Il mobilisait ses troupes en soutenant que sa victoire, le 30 novembre, était la première « condition gagnante » vers la souveraineté.

Les vieux organisateurs politiques avaient de ces raccourcis: « les résultats aux élections ressemblent à la photo du début de campagne ». On disait aussi que plus rien ne bougeait après le débat télévisé – il n'y en avait qu'un à l'époque. Tout a changé.

Les stratégies passées

C'est cette stratégie que Daniel Johnson avait choisie – il avait adopté un rythme démentiel en fin de campagne, en 1994, contre Jacques Parizeau. Pietro Perrino était déjà là à l'époque avec Daniel Johnson, il est revenu dans la cabine de pilotage au Parti libéral. En 1994, Johnson avait perdu, mais il avait fait bien mieux que le prédisaient les sondages en début de campagne. Après deux mandats libéraux, il était revenu avec 47 députés.

Depuis ce scrutin, il est devenu évident que les fins de campagne peuvent influencer les résultats. Les observateurs ont ainsi expliqué la déception péquiste: Jacques Parizeau aurait levé le pied de l'accélérateur au cours des derniers jours. Des factions au sein du PQ ont rendu l'organisateur Pierre Boileau responsable de la déception, après un résultat moins bon que ce que prévoyaient les sondages.

Loin d'être un long fleuve tranquille, les fins de campagne sont toujours palpitantes.

En 2007, après une campagne ratée, Jean Charest a abattu une carte majeure à sept jours des élections!

Une baisse d'impôt de 950 millions, grâce au budget que venait tout juste de déposer Ottawa. Stephen Harper était furieux, et la stratégie a fait long feu; Mario Dumont, de l'ADQ, avait misé dès le début sur une prestation de 100$ par enfant, par semaine, pour les mères qui restaient à la maison – une promesse irréaliste, qui a fait recette.

Du côté du PQ, André Boisclair coulait comme une roche. Pour sa fin de course, il avait promis que, même minoritaire, un gouvernement péquiste tiendrait un référendum. Une stratégie perdante.

En 2003, Bernard Landry avait le vent en poupe au début de la campagne – les électeurs étaient à 53% satisfaits de sa gouvernance. Mais des promesses erratiques – la semaine de quatre jours pour tous, appuyée par des études fantômes – ont fait déraper la campagne. En effet, chez Pauline Marois, on avait vite chuchoté que la ministre plénipotentiaire de l'Économie n'avait jamais entendu parler de cet engagement.

La fin de campagne a été un long supplice pour le « militant exemplaire ». L'ADQ s'était écrasée, le PQ ne pouvait battre le PLQ en combat singulier. Bernard Landry avait baissé les bras après le quiproquo autour des déclarations de Jacques Parizeau.

En 1998 également l'issue du scrutin était prévisible plusieurs jours à l'avance.

Avec « la confiance » comme slogan, Lucien Bouchard naviguait en tête. Il mobilisait ses troupes en soutenant que sa victoire, le 30 novembre, était la première « condition gagnante » vers la souveraineté. Roublard, il tenait un autre langage pour le reste des électeurs: il s'agissait alors de combattre « l'union sociale », un sombre projet du gouvernement de Jean Chrétien pour étrangler le Québec, disait-il. Des miroirs aux alouettes, utiles jusqu'aux élections.

Étudiants privés de vote
Julius Grey lance des procédures

L'avocat Julius Grey lancera des procédures aujourd'hui ou « au plus tard » demain pour faire inscrire sur la liste électorale des étudiants qui fréquentent des universités québécoises, mais qui sont originaires d'autres provinces. Me Grey ne représentera qu'une poignée d'individus dans le cadre de sa procédure d'urgence, mais il espère qu'une éventuelle victoire pourra servir à tous les étudiants dans cette situation. Le débat fait rage depuis deux semaines: la loi électorale indique qu'il faut être domicilié au Québec depuis six mois pour voter. Une personne habitant au Québec pour y étudier a-t-elle son domicile dans la province? Et si elle jure qu'elle souhaite y faire sa vie une fois son diplôme obtenu? De nombreux étudiants d'universités montréalaises – surtout des anglophones et des allophones – se plaignent d'avoir vu leur demande d'inscription sur la liste électorale rejetée par les « commissions de révision », qui sont responsables de refuser ou d'accepter les demandes de modification à cette liste. Il existe une commission pour chaque circonscription. Julius Grey veut annuler ces refus. « L'objectif, c'est d'obtenir une décision où il y a le moins possible d'empêchements pour les citoyens qui veulent participer au processus électoral », a indiqué l'avocat au téléphone. « Je pense qu'il faut appliquer le sens » que donne le Code civil au concept de « domicile », a-t-il ajouté.

— Philippe Teisceira-Lessard

LES QUÉBÉCOIS AUX URNES

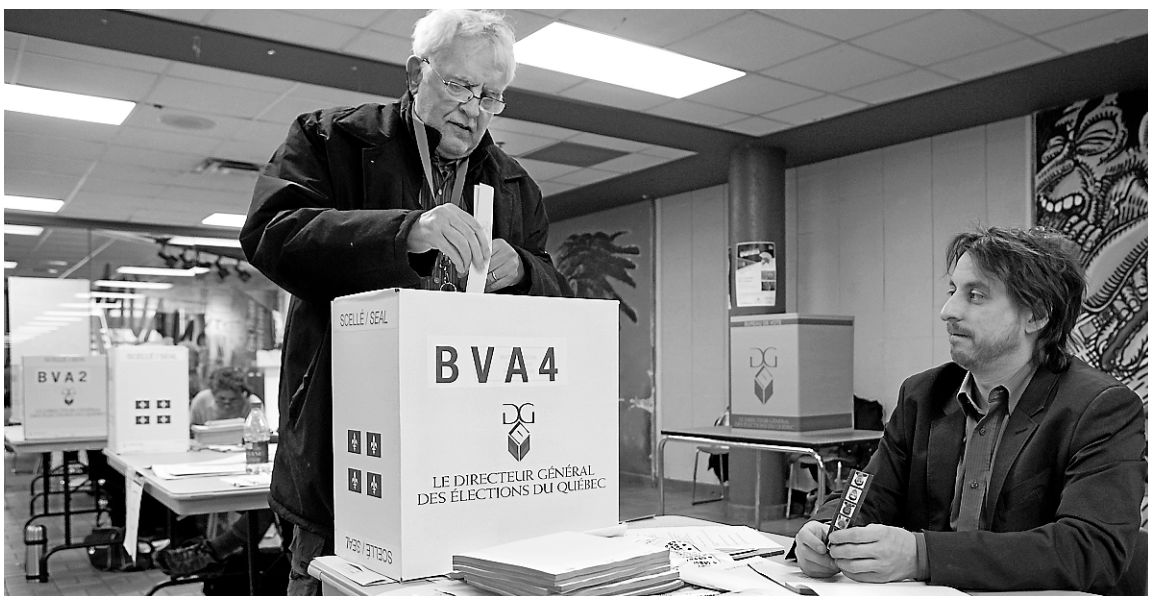


PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSE

Les bureaux de vote étaient ouverts pour la première fois de la campagne électorale, hier, alors que se déroulait le premier jour du vote par anticipation. Les Québécois pouvaient voter entre 9 h 30 et 20 h à l'endroit inscrit sur l'avis qui leur a été transmis récemment par la poste (ici, sur la photo, au cégep du Vieux Montréal). Une deuxième journée de vote par anticipation se déroule aujourd'hui. Le Directeur général des élections du Québec (DGEQ) doit publier au cours de la journée les premières statistiques concernant le taux de participation. — Hugo Pilon-Larose



Soudas remercié du Parti conservateur

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Dimitri Soudas a été remercié de ses fonctions de directeur général du Parti conservateur, hier soir, trois mois seulement après son embauche. La raison : il est intervenu en faveur de sa fiancée, la députée ontarienne Eve Adams, qui tente par tous les moyens de devenir candidate dans une circonscription voisine à la sienne aux prochaines élections.

L'intervention de M. Soudas a fait grand bruit la semaine dernière et a causé de vives tensions au sein des troupes conservatrices, forçant le conseil national du Parti conservateur à se pencher sur cette affaire hier soir.

Il a été impossible de joindre M. Soudas hier soir. Son téléphone cellulaire a été rapidement désactivé par les autorités du parti dès que la décision a été prise. Un porte-parole du parti, Cory Hann, a confirmé à *La Presse* que M. Soudas avait quitté ses fonctions, mais s'est refusé à tout autre commentaire.

À moins de 18 mois des prochaines élections fédérales, les stratèges conservateurs voulaient manifestement éviter que cette controverse ne prenne davantage d'ampleur. Déjà, le retour de M. Soudas en tant que grand patron du parti ne faisait pas l'unanimité au sein des députés et des ministres du gouvernement Harper, qui étaient réfractaires à son style autoritaire.

Une circonscription convoitée

Élue pour la première fois aux élections de 2011 dans la circonscription de Mississauga–Brampton-Sud, Mme Adams souhaite porter la bannière du Parti conservateur aux élections de 2015 dans la circonscription d'Oakville–North Burlington, qui vient d'être créée. Le hic, c'est qu'une autre femme, Natalia Lischyna, convoite cette circonscription, et elle aurait l'appui de la majorité de l'exécutif de l'association conservatrice.

La semaine dernière, Mme Adams s'est rendue sans s'annoncer à une réunion de l'exécutif de cette nouvelle circonscription. Des membres lui auraient alors demandé de quitter les lieux, sans succès. L'un d'entre eux aurait même menacé de téléphoner à la police si elle n'obtempérait pas. M. Soudas attendait sa fiancée dans un corridor tout près de la salle où a eu lieu l'altercation.

À la suite de cet incident, des organisateurs se sont plaints aux hautes instances. Un des organisateurs, Wally Butts, a été ensuite remercié par M. Soudas. Mais il se trouve que M. Butts est un ami de la famille de la ministre des Travaux publics, Diane Finley.

M. Soudas a été un proche collaborateur de Stephen Harper pendant les cinq premières années de son règne. Il a notamment été directeur des communications du premier ministre, avant de quitter ses fonctions peu de temps après l'élection d'un gouvernement conservateur majoritaire, en mai 2011, pour devenir le directeur des communications du Comité olympique canadien. M. Harper a fait pression sur M. Soudas pour qu'il reprenne du service l'automne dernier, en prévision des prochaines élections.

Ce cœur-là



RIMA ELKOURI
CHRONIQUE

« Quand tu passes dans la rue, tu me regardes de travers… Moi, ça me met à l'envers. »

C'est soir de répétition dans le gymnase d'un centre communautaire de Saint-Michel. Une douzaine de comédiens de la troupe Atout-Cœur récitent leurs textes. Des comédiens hors de l'ordinaire qui ont presque tous une déficience intellectuelle légère.

Ils sont habitués à ce qu'on les regarde de travers. Et le premier texte qu'ils récitent ce soir s'inspire de leurs propres réflexions sur le sujet. Dans l'autobus ou dans la rue, ils voient très bien les regards empreints de pitié ou de peur qui se tournent vers eux. « Pourtant, on n'est pas si différents. On est tous à la fois petits et grands. On a chacun notre lot de cadeaux et de fardeaux », dit Mai Galipeau.

« Tendez-moi la main, vous verrez… Ce cœur-là est comme le vôtre », dit Olivier Briand, en posant la main sur sa poitrine.

Ils ont presque tous une déficience, disais-je. Mais sur scène, ils sont d'abord et avant tout des acteurs avec une authenticité et une compréhension de l'émotion qui donnent des frissons. Ils prennent la parole. Ils repoussent leurs limites. Ils invitent le spectateur à les voir autrement. Et ils apprennent eux-mêmes à se voir autrement.

« On aimerait ça ne pas être vus comme des déficients », me dit Alain Viger. Son regard doux s'éclaire quand il parle du rôle de « malfrat » qu'il joue dans la pièce *Montréal Est-Ouest*. Jouer au méchant, ce n'est pas dans le registre habituel d'Alain. Il a eu du mal à effacer son sourire. « C'est difficile, mais je rentre dans mon personnage », dit-il, avec fierté.

Yolande Lemaistre, la directrice artistique de la troupe, n'hésite pas à être exigeante avec ses protégés. « On a longtemps eu l'habitude de ne rien demander aux personnes déficientes parce qu'on pensait qu'elles n'étaient pas capables. Et pourtant… »

Voilà près de deux ans qu'elle travaille la pièce *Montréal Est-Ouest* avec ses comédiens. Le spectacle, qui mêle théâtre et danse, se fait en collaboration avec des artistes sans déficience. La pièce parle d'amour, de délinquance et d'espoir. Mais elle raconte aussi en filigrane le fabuleux parcours de ces acteurs atypiques qui monteront sur scène le 10 avril, au cégep de Saint-Laurent, pour présenter le fruit de leur travail.

Travailleuse sociale à la retraite, Yolande Lemaistre a étudié en arts dramatiques dans une autre vie. Elle a commencé à faire du théâtre avec des acteurs atteints de déficience un peu par hasard, il y a près de 20 ans. Elle y a vite pris goût, séduite par l'énergie bouillonnante de ces comédiens et accro au bien-être affectif qu'ils lui apportent. Elle les adore et ils le lui rendent bien. « J'arrive ici fatiguée, je ressors énergisée! »



PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSE

Les comédiens de la troupe Atout-Cœur, qui ont presque tous une légère déficience, répètent la pièce *Montréal Est-Ouest*.

Avant de fonder Atout-Cœur en 2008, Yolande Lemaistre a été la metteure en scène de Pourquoi pas nous? – la première troupe au Québec à tenter ce genre d'expérience. « Pourquoi pas nous?, c'était dans le sens de "Pourquoi pas nous aussi?" », rappelle Mai Galipeau, une comédienne de la troupe qui est aussi poète à ses heures. « Je me souviens de ça et je ne l'oublierai jamais », dit-elle d'un ton solennel.

À ses côtés, François Vachon hoche la tête avec enthousiasme. « Eh, oui! Pourquoi pas nous? Pourquoi pas nous, les personnes déficientes intellectuelles légères? »

Avec Yolande Lemaistre, tout est possible. « Yolande est imbattable! », lance Stéphane Nadon.

Membre de l'Union des artistes, Stéphane a commencé à faire de la danse, du théâtre et à jouer de la batterie dès l'âge de 8 ans. On a pu le voir au grand écran dans les films *Gabrielle* et *Café de Flore*. Grand timide en temps normal, il devient une tout autre personne sous les projecteurs. « Sur scène, il est chez lui », dit sa mère Lise.

Quand je lui ai demandé ce qui lui plaisait dans le théâtre, Stéphane a répondu sans hésiter: « J'aime Yolande! »

Le soir de ma visite, la troupe a réussi pour la première fois à jouer la pièce *Montréal Est-Ouest* d'un seul trait. « On voulait t'impressionner, Yolande! », a lancé un des comédiens.

« Attendez, vous ne m'avez pas entendue encore! », a répliqué la directrice, sourire en coin, en sortant les notes qu'elle avait prises durant la répétition.

Un tel doit parler plus fort. Un autre doit être expressif… Yolande est vite passée au travers de sa seule et unique feuille de critiques et de compliments. « D'habitude, ça va jusqu'à l'autre bout du gymnase, les commentaires! Il y a des fois, j'ai pensé qu'elle allait s'arracher les cheveux! », dit en riant Olivier Briand, devenu membre de la troupe après avoir assisté à un de ses spectacles.

Ce soir-là, Yolande était surtout fière des pas de géants de ses protégés. Et confiante pour le grand soir.

« C'est comme au hockey », dit Stéphane. « Pratique, pratique, pratique! Et quand tu l'as, tu l'as de même! », dit-il en levant le pouce, l'air victorieux.

Le soleil venait de se coucher sur Montréal. La répétition était terminée. Yolande et ses comédiens ont quitté la salle le cœur léger, rêvant de Coupe Stanley.

***Le spectacle *Montréal Est-Ouest* de la troupe Atout-Cœur aura lieu le jeudi 10 avril à 19 h à la salle Émile-Legault du cégep de Saint-Laurent. Avec la participation de France Geoffroy de Corpuscule Danse, de Tom Casey et de l'école Un air de tango de Mylène Pelletier. Entrée: 20 $. Réservation: troupeatoutcoeur@gmail.com 514 956-7322 et 514 387-1234**

Vente de chalets de style « canadien »

Un escroc québécois condamné en France

PHILIPPE TEISCEIRA-LESSARD

Un Québécois vient d'être condamné à 18 mois de prison en France pour son rôle dans un stratagème frauduleux qui a complètement gâché le rêve de « cabane au Canada » de plusieurs amateurs de grand air.

Selon *Le Progrès de l'Ain*, Stéphan Daigle vendait des chalets de style « canadien » en France et en Suisse. Il se faisait payer la totalité du projet en argent comptant, mais abandonnait la construction en cours de route.

Absent de son procès, Daigle vient d'être condamné à 18 mois de prison par un tribunal criminel de la région Rhône-Alpes pour escroquerie, soustraction frauduleuse à l'impôt, fraude fiscale et travail dissimulé. Un mandat d'arrêt a été lancé contre lui, puisqu'il a disparu de la carte depuis deux ans.

« Les projets n'étaient jamais terminés. Il ne payait pas ses fournisseurs et ses sous-traitants, a indiqué en entrevue téléphonique Frédéric Boudouresque, reporter du *Progrès*, qui a assisté au procès. Par contre, lui avait encaissé dès le début la totalité de l'argent. » Selon lui, les chalets coûtaient environ 150 000 euros (quelque 230 000$) aux acheteurs.

M. Boudouresque a ajouté qu'il s'agissait de la quatrième condamnation en France pour Stéphan Daigle.

Pas une surprise

La condamnation au criminel de Daigle n'est pas une surprise pour Yves Carignan, grand patron de Dessins Drummond, une firme d'architecture résidentielle du Centre-du-Québec.

En 2009, M. Carignan a dénoncé l'utilisation non autorisée par Stéphan Daigle des modèles de maisons vendues par Dessins Drummond. Selon l'homme d'affaires, Daigle se serait purement et simplement approprié le design de l'ancien site de Dessins Drummond.

« Cela dépasse toute imagination, écrivait M. Carignan sur son blogue en 2009. La situation provoquée par [l'entreprise de Stéphan Daigle] s'avère du jamais vu chez nous en 36 ans d'existence. »

« Les projets n'étaient jamais terminés. Il ne payait pas ses fournisseurs et ses sous-traitants. Par contre, lui avait encaissé dès le début la totalité de l'argent. » — Frédéric Boudouresque, reporter du *Progrès*

En entrevue téléphonique, hier, Yves Carignan a ajouté avoir été contacté, par l'entremise de son site internet, par des Européens qui affirmaient avoir été floués par Stéphan Daigle.

Eddy Rubin, un ex-partenaire d'affaires de Stéphan Daigle en Suisse, affirme lui aussi avoir été une victime du Québécois.

« C'est un escroc professionnel », a-t-il dit. Lui-même a embauché un avocat afin de réclamer les importantes sommes d'argent que Daigle lui devrait.

Droits des victimes

Dépôt imminent d'un projet de loi

Le projet de loi visant à renforcer les droits des victimes, une promesse de longue date du Parti conservateur, sera bientôt déposé au Parlement, ce qui risque de donner lieu à de nouvelles tensions aux Communes. Dans une lettre envoyée hier au caucus conservateur et que La Presse Canadienne a obtenue, le ministre de la Justice, Peter MacKay, fait part de sa hâte à livrer un engagement du discours du Trône d'ici « les prochains jours ». La proposition du projet de loi a déjà suscité des critiques de différents intervenants du domaine judiciaire, l'automne dernier, notamment de la part de la Société John Howard, qui avait déclaré que ce projet se voulait un retour à la justice « médiévale » et représentait un élément de distraction devant les enjeux réels du système judiciaire au pays.

— La Presse Canadienne



ACTUALITÉS

Les experts devant la cour



YVES BOISVERT
CHRONIQUE

Combien ça vaut, cinq ans de pénitencier quand on est innocent?

Lorsque ce genre de question complexe se pose, les tribunaux s'en remettent à des experts.

La semaine dernière, la Cour suprême a accepté d'entendre la cause de Réjean Hinse contre le gouvernement fédéral. Il réclame une compensation pour cette erreur judiciaire qui remonte à... 1964.

Après quatre décennies à se battre, M. Hinse a été acquitté en 1997 par la Cour suprême pour un hold-up commis à Mont-Laurier en 1961. Condamné à 15 ans de pénitencier en 1964, il en a purgé 5.

La Ville de Mont-Laurier lui a versé 250 000$ et le gouvernement du Québec 5,3 millions en dédommagement.

L'homme de 74 ans réclamait aussi une compensation du gouvernement fédéral. Une juge de la Cour supérieure a condamné Ottawa à lui verser 5,8 millions, mais la Cour d'appel a cassé ce jugement, estimant que les autorités fédérales n'avaient commis aucune faute dans cette triste affaire. C'est ce débat que la Cour suprême a accepté de reprendre.

Le débat ne portera pas tant sur la « valeur » de la privation de liberté que sur la responsabilité du fédéral. Réjean Hinse plaide « l'indifférence institutionnelle ». Autrement dit, ce que reproche M. Hinse à Ottawa, ce n'est plus son arrestation mais le fait qu'on n'a rien voulu entendre de son histoire pendant des années.

■■■

Revenons à la question de départ: que vaut une erreur judiciaire? Comment calculer la valeur de la privation de liberté?

On peut calculer les dommages « matériels », comme la perte de revenus. Mais les « dommages moraux », immatériels, sont bien plus considérables. La souffrance et la frustration d'être emprisonné injustement, de passer à côté de sa vie, ça ne se calcule pas. Et pourtant, il faut bien mettre un chiffre.

Un des moyens d'évaluer ces dommages est de faire une expertise psychologique.

Lors du procès de Réjean Hinse contre le Procureur général du Canada, la Cour a eu droit aux conclusions d'experts psychiatres des deux côtés.

Un expert embauché par M. Hinse, le Dr Lionel Béliveau, a insisté sur le « trouble de stress post-traumatique » considérable subi par l'ex-détenu à cause de ces années d'incarcération qui ont laissé une trace indélébile sur sa personnalité.

L'expert embauché par le fédéral, le Dr Gilles Chamberland, a donné un tout autre portrait. Certes, l'homme a subi souffrance et frustration. Mais, orphelin, mal traité dans son enfance, cet « enfant de Duplessis » avait déjà en lui de la rage avant même de subir cette injustice. Le pénitencier a été souffrant, mais Réjean Hinse a su paradoxalement s'en servir de manière constructive. Il a appris un métier et en a bien vécu par la suite, portant son combat contre l'injustice.

Comment deux experts reconnus peuvent-ils en arriver à des conclusions aussi opposées?

Au procès, la juge Hélène Poulin avait critiqué sévèrement les conclusions du Dr Chamberland – et moi aussi au moment du jugement.

Le Dr Chamberland est pourtant un psychiatre de grande réputation, dont personne ne remet en cause la compétence. Comment expliquer deux expertises aussi différentes? Il avait l'air de dire que la prison avait été un « plus ». Ce n'est pas vraiment le cas.



PHOTO GRAHAM HUGHES, ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

La Cour suprême a accepté d'entendre la cause de Réjean Hinse pour une erreur judiciaire qui remonte à 1964.

La réforme de la procédure civile au Québec penche vers l'élimination des batailles d'experts, souvent stériles. C'est un mouvement qu'on voit à l'œuvre dans plusieurs pays, celui de l'expert unique, choisi non plus par les parties, mais par le juge.

La réponse est... dans la question. La question à laquelle l'expert répond.

Le Dr Chamberland s'est d'abord attaché à constater que M. Hinse n'a aucune maladie psychiatrique. Il a estimé que, vu l'enfance qu'il a eue, l'emprisonnement n'a pas eu d'effet « quantifiable » sur sa vie « par la suite ».

Autrement dit, il ne s'intéresse pas aux dommages « pendant » l'incarcération, mais à ce qui a suivi. La prison n'a pas permis un « développement harmonieux », bien entendu. Mais elle lui a permis de « s'investir » pour la première fois de sa vie.

Il ne pose pas de jugement moral sur l'horreur évidente de l'erreur judiciaire: il évalue les suites psychiatriques de l'emprisonnement de manière tout à fait clinique. D'où ce portrait si différent.

■■■

Classique, direz-vous: deux experts s'affrontent et font valoir chacun une thèse. Le juge doit trancher.

Un peu trop classique au goût de bien des gens dans le système. La réforme de la procédure civile au Québec, qui vise à simplifier et alléger les affaires judiciaires, penche vers l'élimination des batailles d'experts, souvent stériles.

C'est un mouvement qu'on voit à l'œuvre dans plusieurs pays, celui de l'expert unique, choisi non plus par les parties, mais par le juge.

La réforme québécoise va dans ce sens... mais seulement à moitié.

J'y reviendrai dans ma prochaine chronique.

Pour joindre notre chroniqueur: **yves.boisvert@lapresse.ca**

RAPPORT DU GIEC SUR LE RÉCHAUFFEMENT

Insécurité alimentaire et risques de conflits à l'horizon

AGENCE FRANCE-PRESSE

YOKOHAMA — Insécurité alimentaire, accès à l'eau, déplacements de population, risques de conflits... Les impacts du changement climatique, qui affecte déjà « tous les continents et les océans », vont s'aggraver au XXIe siècle, avertissent les experts du GIEC dans un rapport publié aujourd'hui.

« La probabilité d'impacts graves, étendus et irréversibles s'accroît avec l'intensification du réchauffement », note ce rapport intitulé *Changement climatique 2014: impacts, adaptation et vulnérabilité*.

Ce nouvel opus du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) de l'ONU, prix Nobel de la paix, constitue l'état des lieux scientifique le plus complet depuis le rapport de 2007.

Les travaux du GIEC servent de base aux négociations internationales sur le financement des actions d'adaptation et la réduction des gaz à effet de serre: l'objectif est de limiter le réchauffement à 2°C en moyenne par rapport aux niveaux préindustriels, la planète ayant déjà pris 0,8°C et la trajectoire actuelle nous conduisant vers +4° à la fin du siècle.

« Pas préparés »

« Dans de nombreux cas, nous ne sommes pas préparés aux risques actuels liés au changement climatique », a estimé Vicente Barros, coprésident du groupe de scientifiques auteurs du rapport, en soulignant la nécessité d'investir dans cette direction.

À plusieurs reprises, le rapport souligne que ce sont les populations pauvres des pays du Sud qui subiront les impacts les plus forts du changement climatique.

Un climat plus chaud aura des conséquences sur la sécurité alimentaire, en particulier dans les pays du Sud: la répartition des espèces marines et donc de la pêche va changer, les rendements agricoles vont être modifiés avec des bénéfices pour quelques régions, une baisse pour beaucoup d'autres.

« Tous les aspects de la sécurité alimentaire seront potentiellement affectés par le changement climatique », notamment la disponibilité de la nourriture et la stabilité des prix, et les populations des zones rurales seront beaucoup plus touchées, prévient le document.

Avec un accès plus dur à l'eau et aux ressources alimentaires, et des migrations accrues, le changement climatique « va indirectement augmenter les risques de conflits violents ».

AUJOURD'HUI DANS LA SECTION PAUSE FAMILLE



Disponible dans l'App Store
App Store est une marque de service d'Apple Inc.
LaPressePlus.ca
LA PRESSE +

Intempéries Une (dernière...) tempête de neige

Même si le printemps est bel et bien arrivé, la neige a continué à tomber. Au grand déplaisir de nombreux Québécois qui rêvent ces jours-ci d'une météo plus clémente, la grande région métropolitaine s'est réveillée sous un important tapis blanc, hier matin.

Malgré des conditions routières difficiles, aucune des nombreuses sorties de route répertoriées par les patrouilleurs de la Sûreté du Québec (SQ) n'a fait de blessés graves.

Les routes, glacées aux aurores, ont été rapidement déblayées, a indiqué Transports Québec. Au moment de mettre sous presse, quelques routes, principalement dans le Bas-du-Fleuve et en Gaspésie, étaient toujours enneigées.

Au cours des prochains jours, Environnement Canada prévoit que le mercure montera jusqu'à près de 10 °C. Le soleil devrait aussi être de la partie.

– Hugo Pilon-Larose



PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSE

Montmagny Un autocar tombe d'un viaduc

Un autocar de la société Orléans Express est tombé en bas d'un viaduc de l'autoroute 20, près de la ville de Montmagny, hier après-midi.

Le conducteur a perdu la maîtrise du véhicule après qu'une forte bourrasque a balayé la route. L'autocar a dévalé les parois bétonnées du viaduc et a terminé sa course sur le chemin des Cascades.

Des 17 passagers à bord, 2 personnes ont subi des blessures mineures. Aucun autre véhicule n'est impliqué dans l'accident.

Les conditions routières étaient très difficiles sur les routes de la province, à la suite d'une tempête printanière qui a laissé en matinée une bonne quantité de neige dans plusieurs secteurs. Plusieurs routes étaient enneigées ou glacées.

– Hugo Pilon-Larose

DON D'ORGANES

Sauver des vies à la chaîne

C'est une chaîne de dons un peu particulière qui gagne en popularité. Le principe est simple : donner au suivant. Mais pas question de donner des vêtements, d'offrir son temps ou de prêter de l'argent. Ici, tous les participants font le même don : un rein. À un inconnu.



INFOGRAPHIE LA PRESSE



ANNABELLE BLAIS

Pour sauver la vie de Madeleine, Jacques a dû donner un organe à un inconnu. Il ne s'agit pas d'une sombre histoire de trafic, mais plutôt de l'histoire d'une chaîne de dons. Jacques aimait Madeleine. Elle avait besoin d'une greffe, ils étaient incompatibles.

En 2011, Jacques s'est retrouvé à Halifax pour donner un rein à un inconnu. Au même moment, un inconnu de l'Ontario donnait un rein à Madeleine, à Sherbrooke. Dans les heures qui ont suivi, à Toronto, un proche de l'inconnu des Maritimes donnait à son tour un rein à l'enfant de l'Ontarien.

Les chaînes de dons existent au Canada depuis la création du programme de donneurs vivants jumelés par échange, en 2009. Des couples de donneurs et receveurs s'inscrivent sur le registre puis, un logiciel génère des combinaisons de personnes compatibles et crée des chaînes de don.

En 2013, un nombre record de 85 greffes a été réalisé au Canada dans le cadre de ce programme alors que la moyenne des trois dernières années était de 47 greffes, selon les données de la Société canadienne du sang (SCS).

« C'est notre plus grosse année et c'est une grande augmentation par rapport à l'année précédente, souligne le Dr Peter Nickerson, néphrologue et directeur médical exécutif du Bureau des organes et des tissus de la SCS. Notre objectif est d'atteindre 100 à 120 greffes par année et on s'en rapproche. »

Depuis 2006, le nombre de transplantations de reins provenant de donneurs vivants est stable, variant entre 435 et 466 par année. Les 85 donneurs du registre représentent donc environ 20 % de reins greffés.

Avant la création de ce programme, une personne devait attendre un organe issu du registre de don cadavérique ou espérer qu'un proche fasse un geste généreux.

« Si une personne voulait donner un rein à un proche, on vérifiait les groupes sanguins pour voir s'ils étaient compatibles, explique le Dr Michel R. Pâquet, néphrologue dans l'équipe de transplantation de l'hôpital Notre-Dame du CHUM. Si la paire était incompatible, c'était la fin de la discussion et on n'allait pas plus loin. »

Les bons samaritains

Il n'y pas que des couples de donneurs-receveurs inscrits sur ce registre. Il existe un autre type de donneur. Celui qui décide d'aider son prochain gratuitement, sans le connaître et sans rien attendre en retour. On l'appelle le donneur altruiste ou bon samaritain. Un don entraîne un effet domino où chacun donne au suivant et la chaîne se termine lorsque la dernière greffe est réalisée sur une personne inscrite sur la liste pour les dons cadavériques.

Tous les donneurs et particulièrement les bons samaritains doivent se soumettre à une évaluation physique et psychiatrique avant d'être acceptés comme donneurs.

Jacques a subi ces tests afin de s'assurer qu'il ne recevait aucune pression d'un proche. Celui qui se décrit d'abord comme une personne beaucoup plus « lucide » que généreuse n'a jamais hésité à donner son rein à un inconnu.

« Je n'étais pas inquiet, je le savais que Madeleine aurait un retour d'ascenseur », dit-il.

Madeleine Guillet attendait un rein depuis sept ans. Lorsque le Québec a joint le programme de chaîne de dons, en décembre 2010 – la dernière province à le faire – , le couple de Sherbrooke s'y est aussitôt inscrit. Six mois plus tard, Jacques, 58 ans, s'envolait pour Halifax.

« Je lui ai toujours dit que c'était sa décision. Je le sais que ç'a été fait par amour », précise Madeleine.

Plus spectaculaire aux États-Unis

Le concept des chaînes de dons se propage progressivement depuis le milieu des années 2000. Le Canada s'est lancé plus tard que les États-Unis, où l'on fait environ 500 greffes par année, mais on réalise maintenant plus de greffes par habitant au nord de la frontière.

Le programme américain est toutefois plus connu et est même devenu une star en 2012 lorsqu'un article sur une chaîne de dons impliquant 60 personnes et ayant permis 30 greffes s'est retrouvé à la une du *New York Times*. L'ensemble des transplantations s'est déroulé sur 4 mois dans 17 hôpitaux de 11 États différents. Une chaîne aussi spectaculaire serait impossible au Canada.

1358

Nombre de greffes de rein en 2012 (donneurs vivants et donneurs décédés). De ce nombre, on compte 435 transplantations rénales provenant de donneurs vivants.

3,9 ans

Temps d'attente médian des personnes qui ont besoin d'un rein avant de bénéficier d'une greffe, entre 2010 et 2012. En 2012, 84 personnes sont mortes en attente d'un rein.

« Au Canada, on limite à 5 greffes et 10 patients et les chirurgies ont lieu dans un laps de temps très court, maximum trois jours », précise le Dr Pâquet qui a participé à la mise sur pied du programme des chaînes de dons au Québec.

« Plus la chaîne est longue, plus on augmente le risque qu'une personne change d'idée ou qu'elle tombe malade et que la chaîne se brise », ajoute le Dr Nickerson.

Si un homme s'engage à donner son rein, il pourrait être tenté de changer d'idée, dans le cas où sa femme rejette celui reçu d'un inconnu. « On ne veut pas vivre ce genre de situation, dit le Dr Nickerson. C'est sûr que c'est impressionnant de voir les chiffres des États-Unis, ça fait un bon communiqué de presse, mais les grandes chaînes ne créent pas plus d'opportunités et la logistique est plus lourde. »

Autre différence entre le Canada et nos voisins du Sud : les participants canadiens demeurent anonymes. « L'anonymat ne permet pas de raconter de belles histoires comme celles du *New York Times*, reconnaît le Dr Pâquet. Mais c'est déjà arrivé qu'un donneur aille cogner à la porte du receveur pour lui demander de l'argent. À notre avis, lever l'anonymat, c'est ouvrir la porte à des conflits potentiels. » Les participants canadiens reçoivent donc des directives de confidentialité.

D'une certaine façon, Jacques Bernard a l'impression d'avoir donné un rein à Madeleine. De son côté, Madeleine est aujourd'hui en santé. Elle a parfois une petite pensée pour l'homme qui lui a donné un rein et espère qu'il a pu sauver la vie de son enfant en retour.

Est-ce qu'elle se sent redevable à Jacques ? « Non pas redevable. Mais très reconnaissante ! »

La bonne samaritaine

ANNABELLE BLAIS

À l'Action de grâce 2012, Cyndi Joudrey s'est levée de table et a lancé à sa famille : « J'ai quelque chose à vous annoncer. Pas la peine d'essayer de me faire changer d'idée. Je vais donner un rein. À qui ? À personne. Enfin, si. Mais je ne sais pas à qui. »

Cyndi, 44 ans, est l'un des 40 donneurs dits altruistes ou bons samaritains au Canada.

Cyndi a eu l'idée de ce geste aussi généreux que singulier en écoutant la radio. En 2007, la Néo-Brunswickoise revenait du travail en voiture lorsqu'elle a entendu, sur les ondes, un médecin parler des donneurs altruistes et des chaînes de dons d'organe. « Ma première pensée a été de me dire : "Ça doit être difficile de trouver ces donneurs", se souvient Cyndi. Puis, soudainement, ma deuxième pensée a été : "Ça pourrait être moi !" »

Le programme de donneurs vivants n'existait pas encore au Canada. À cette époque, les donneurs altruistes inspiraient une certaine méfiance dans la communauté médicale.

« Le concept du donneur vivant cause certains remous, reconnaît le Dr Michel Pâquet, néphrologue dans l'équipe de transplantation au Centre hospitalier de l'Université de Montréal. C'est un peu contre nature de faire une chirurgie à une personne en bonne santé dans le seul but d'aider quelqu'un. Le risque de complication est faible, mais il n'est pas nul, ni dans l'immédiat ni à long terme. Certains puristes trouvent que ce n'est pas éthique. »

L'idée de donner un rein a fait du chemin dans la tête de Cyndi. En 2011, elle a décidé d'aller de l'avant. Elle a d'abord subi un examen psychiatrique visant à comprendre ses motivations. « Ce n'est pas une décision



PHOTO FOURNIE PAR LA FAMILLE

Cyndi Joudrey

logique de donner son rein à un étranger, reconnaît Cyndi. Ce n'est pas rationnel. C'était un besoin ou un désir. Et je ne pouvais trouver de raison logique de ne pas le faire. »

En octobre 2012, un receveur compatible a été trouvé. Et à l'hiver 2013, à 43 ans, Cyndi s'est rendue jusqu'en Alberta, pour revenir quelques jours plus tard avec un rein en moins. Et une grande cicatrice dans le dos, en plus. Un an plus tard, Cyndi est en santé et ne regrette rien. Sa vie n'a pas changé. « Je suis heureuse de ma décision, mais ça n'a aucun impact sur ma vie au quotidien », affirme-t-elle.

Au début du processus, Cyndi s'imaginait rencontrer le receveur et devenir amie avec lui. Il n'en est rien. « Au début, j'ai été déçue d'apprendre que je ne connaîtrais jamais le receveur, mais avec le temps, c'est de moins en moins important, dit-elle. Je dois présumer que mon don a eu des effets positifs et que, même si mon rein peut avoir été rejeté, sûrement qu'à travers cette chaîne, une personne a eu une deuxième chance dans sa vie. »

tuango



Adrénaline: À partir de 99$ pour une séance de Flyboard avec Flyboard

Économisez 57%
prix 99$
valeur 229$

Achetez cette offre sur tuango.ca

LE TOUR DU GLOBE



PHOTO ASSOCIATED PRESS

Océan Indien « Efforts intenses », mais vains

En dépit de ce que le gouvernement australien a qualifié d'« efforts intenses », les opérations de recherche des débris de l'avion de Malaysia Airlines, disparu il y a plus de trois semaines dans le sud de l'océan Indien, se sont avérées vaines, hier. Neuf avions et huit vaisseaux ont pris part aux recherches au large de la côte ouest de l'Australie, après la découverte de quatre objets orange dont l'origine n'a pu être déterminée. Ils n'ont trouvé que des objets liés à la pêche et des déchets sans lien avec l'appareil. – AFP



PHOTO ASSOCIATED PRESS

Turquie Erdogan en tête des municipales

Le premier ministre Recep Tayyip Erdogan a proclamé hier sa victoire totale aux élections municipales en Turquie, malgré des mois de critiques et de scandales, et a aussitôt promis à tous ses ennemis de leur en faire « payer le prix ». Au soir du large succès de son Parti de la justice et du développement, l'homme fort du pays a repris sa rhétorique agressive de campagne pour s'en prendre à l'opposition et surtout aux « traîtres » de l'organisation de l'imam Fethullah Gülen, qu'il accuse de comploter contre son régime. – AFP



PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

Brésil La police envahit un complexe de favelas

Plus de 1400 policiers et soldats de la marine brésilienne ont envahi un important complexe de favelas près de l'aéroport international de Rio de Janeiro peu avant l'aube, hier, dans le cadre d'un programme visant à reprendre le contrôle des bidonvilles en prévision de la Coupe du monde de soccer de 2014. Aucun coup de feu n'a été tiré. Il s'agit du plus récent quartier pauvre à être investi par les forces de sécurité dans un effort pour repousser les organisations criminelles armées qui ont la mainmise sur les bidonvilles de Rio. – AFP



PHOTO REUTERS

Ukraine Sortie de crise durement négociée

Le chef de la diplomatie américaine John Kerry et son homologue russe Sergueï Lavrov ont campé sur leurs « positions divergentes » concernant l'Ukraine, après plus de quatre heures de négociations à Paris. « Nous avons exprimé des positions divergentes sur les raisons de la crise ukrainienne », a déclaré M. Lavrov après les pourparlers, mais « nous sommes d'accord sur la nécessité de trouver des points d'accord pour arriver à un règlement diplomatique de cette crise », a-t-il ajouté. – AFP

Une peine d'amour à l'origine du « Bridgegate » ?

Un rapport qualifié de « poudre aux yeux » blanchit le gouverneur Christie



RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE



PHOTO EDUARDO MUNOZ, REUTERS

Le rapport émanant d'une enquête interne sur le « Bridgegate » est la première étape de la campagne de réhabilitation de Chris Christie, dont la cote de popularité chez les républicains a chuté de façon spectaculaire.

NEW YORK — Se peut-il qu'une peine d'amour ait été à l'origine du « Bridgegate », ce scandale politique ayant compromis les ambitions présidentielles du gouverneur républicain du New Jersey, Chris Christie ?

L'étonnante hypothèse est soulevée dans un rapport d'enquête sur la fermeture de voies d'accès au pont George Washington, artère vitale entre le New Jersey et New York, pendant quatre longues journées en septembre dernier.

Le rapport exonère Chris Christie de toute responsabilité dans cette fermeture ayant provoqué des embouteillages monstres à Fort Lee, localité du New Jersey. Il montre plutôt du doigt deux alliés du gouverneur : son ex-chef adjointe de cabinet Bridget Anne Kelly et David Wildstein, qui travaillait à l'Autorité portuaire de New York et du New Jersey.

Mais il faut prendre ce rapport avec un grain de sel. Rendu public jeudi dernier, il résulte d'une enquête interne effectuée par l'avocat de Chris Christie, Randy Mastro, ex-bras droit de l'ancien maire de New York et allié du gouverneur du New Jersey, Rudolph Giuliani.

Le document est en fait la première étape d'une campagne de réhabilitation, celle de Chris Christie, dont la cote de popularité chez les républicains a chuté de façon spectaculaire depuis les révélations de janvier dernier sur le « Bridgegate ». Le jour de sa publication, Chris Christie a également accordé des interviews aux chaînes de télévision ABC et Fox News. Le lendemain, il a tenu une conférence de presse avant de s'envoler pour Las Vegas, où il a participé à la réunion printanière d'un groupe conservateur avec d'autres aspirants républicains présumés à la présidence.

Mais la première étape de cette campagne n'a pas été un succès incontestable, loin de là. Plusieurs médias de New York et du New Jersey ont non seulement qualifié le rapport de Randy Mastro de « poudre aux yeux », mais également de « sexiste ».

Une « attaque préventive »

Certes, tout le monde s'accorde pour dire que Bridget Anne Kelly, l'ex-collaboratrice de Chris Christie, n'est pas innocente dans cette affaire. Le 13 août dernier, cette femme de 42 ans a bel et bien envoyé à David Wildstein un courriel l'informant que le temps était venu « pour des problèmes de circulation à Fort Lee ». Et Wildstein est passé à l'action au début de septembre en fermant deux voies d'accès à l'un des ponts les plus fréquentés du monde.

Le rapport de Randy Mastro conclut que Kelly et Wildstein sont les seuls responsables de cette fermeture. Il ne parvient cependant pas à déterminer le motif qui les a animés, les deux ayant refusé de collaborer à cette enquête. Tout au plus le rapport évoque-t-il certaines hypothèses, dont l'une a fait surface dès le début de cette affaire : le blocage du pont George Washington aurait été une mesure de représailles contre le maire démocrate de Fort Lee, Mark Sokolich, qui avait refusé d'appuyer la réélection de Chris Christie au poste de gouverneur.

Le rapport avance une autre hypothèse : divers problèmes personnels ont pu peser dans la décision de Bridget Anne Kelly de mettre en œuvre le blocage du pont. Les auteurs du document font notamment référence à la rupture de la relation amoureuse de cette femme avec le directeur de campagne de Chris Christie, Bill Stepien, qui a également refusé de collaborer à l'enquête de Randy Mastro.

« Des événements dans sa vie personnelle ont peut-être influencé ses motivations subjectives et son état d'esprit », écrivent les auteurs du rapport, qui s'étendent également sur la nervosité et l'émotivité de Bridget Anne Kelly dans certaines circonstances.

Bridget Anne Kelly est la seule personne mentionnée dans le rapport dont la vie personnelle ou émotionnelle est analysée. Le fait n'a échappé ni aux médias ni à son avocat, Michael Critchley.

« Les remarques sexistes, inappropriées, gratuites et fielleuses concernant M^me^ Kelly n'ont aucune place dans ce qui est prétendument un rapport professionnel et indépendant », a déclaré Critchley dans un communiqué, accusant les auteurs du rapport d'avoir lancé une « attaque préventive » contre sa cliente. « M^me^ Kelly n'est pas une menteuse. Elle est une mère célibataire de quatre enfants qui était profondément dévouée et attachée à son travail auprès du gouverneur. »

Pour le moment, Bridget Anne Kelly, tout comme David Wildstein, refuse de collaborer aux enquêtes criminelles et parlementaires qui sont en cours sur le « Bridgegate ». Elle pourrait cependant avoir des choses intéressantes à révéler si on lui offrait l'immunité.

C'est du moins ce que son avocat a laissé entendre la semaine dernière. Et c'est probablement ce que Chris Christie et son avocat craignent le plus.

Allocution de l'ambassadeur du Canada à Pékin

La Chine au temps des réformes

MATHIEU PERREAULT



PHOTO KOTA ENDO, ARCHIVES ASSOCIATED PRESS

Le président chinois, Xi Jinping, en compagnie du gouverneur général du Canada, David Johnston, en octobre 2013.

La Chine lutte contre la corruption et réforme son économie avec beaucoup plus de vigueur que prévu, selon l'ambassadeur canadien à Pékin, Guy Saint-Jacques. Lors d'une allocution au Conseil des relations internationales de Montréal (CORIM), vendredi, M. Saint-Jacques a dévoilé de nouveaux détails de conversations ayant eu lieu l'automne dernier entre le gouverneur général du Canada, David Johnston, et le président chinois Xi Jinping. Ce dernier a confié que les réformes actuelles seront « les plus importantes depuis celles de Deng Xiaoping, en 1978 » – qui ont introduit le capitalisme dans l'empire du Milieu.

« Xi Jinping dit en substance que ceux qui s'opposeraient aux réformes auraient la visite des enquêteurs anticorruption », précise M. Saint-Jacques, qui a occupé des postes en Chine depuis 30 ans. « L'ampleur de la campagne contre la corruption nous surprend. Les bureaucrates doivent publier leurs comptes de dépenses sur l'internet. [...] L'industrie des banquets a chuté de 40 %. Le président Xi craint beaucoup que le Parti communiste ait la réputation d'enrichir ses membres. »

Au gouverneur général David Johnston, M. Xi a confié que « les réformes sont plus difficiles qu'en 1978, parce qu'il y avait alors un consensus contre la pauvreté, alors que maintenant, il y a des chasses gardées », précise M. Saint-Jacques. « Le premier ministre Li Keqiang a lui aussi fait allusion aux chasses gardées dans un discours, en mars. Le gouverneur général a demandé au président ce qui le tient éveillé la nuit. Il a répondu que c'était le problème de la disparité entre les campagnes et les villes, et au sein des villes. Il craint que ça crée des tensions. »

Les réformes en question visent à faciliter l'accès aux services sociaux urbains pour les campagnards qui s'installent en ville et à enrayer le déclin de la population. En effet, depuis deux ans, la population active diminue en Chine. La politique de l'enfant unique a été assouplie et l'âge de la retraite – 60 ans pour les hommes et 55 ans pour les femmes – sera revu à la hausse au cours des prochaines années, selon M. Saint-Jacques, « ce qui crée beaucoup de controverses ».

Réduction de la pollution

Pour compliquer le tout, le président Xi a créé d'immenses attentes sur le plan de la réduction de la pollution. « Pékin, c'est comme Montréal aujourd'hui [vendredi], en remplaçant la neige par la suie. Xi Jinping s'est promené dans un hutong, un quartier traditionnel de Pékin, sans masque il y a quelques semaines, un jour de forte pollution. Les gens ont dit qu'il respirait le même air qu'eux. Depuis un an et demi, les plaintes contre la pollution ne sont plus censurées ou découragées. Ça a créé beaucoup d'anxiété, mais il sera très difficile de répondre aux attentes, parce que dans le meilleur des scénarios, il faudra au moins 10 ans pour régler le problème. »

Et les droits de l'homme ? « Je ne pense pas que ça change beaucoup. J'ai été au Xinjiang [où il y a beaucoup de tensions avec la population musulmane] et au Tibet, et je crois que la situation est meilleure au Tibet. Mais je pense qu'il y a de l'espoir avec les réformes des tribunaux, qui pourraient les rendre plus indépendants du pouvoir. »

En janvier, M. Saint-Jacques a croisé le fer avec le gouvernement chinois en publiant, sur le compte de microblogue Sina Weibo de l'ambassade, qui a 500 000 abonnés, un communiqué dénonçant l'emprisonnement de cinq dissidents. « Au bout d'une heure, nous avons reçu un coup de fil, dit-il. Soit nous enlevions le document de notre compte, soit le compte était fermé. » L'ambassade a retiré le communiqué en question.

Anne Hidalgo, première femme élue maire de Paris

« Elle a su rassembler la gauche »

Pendant que la France basculait à droite, Paris résistait et restait fidèle à la gauche. Le nouveau maire de Paris est donc socialiste… et femme. *La Presse* a passé la soirée au quartier général d'Anne Hidalgo, élue hier maire de Paris.



MICHÈLE OUIMET
PARIS

Pour la première fois de son histoire, Paris a une femme au poste de maire, Anne Hidalgo.

20 h 45 : des cris de joie ont fusé au quartier général de la socialiste Anne Hidalgo lorsque la télévision a annoncé qu'elle avait remporté la mairie de Paris, battant largement son adversaire de droite, la flamboyante Nathalie Kosciusco-Morizet (NKM).

Le codirecteur de la campagne d'Hidalgo, Jean-Louis Missika, flottait sur un nuage. Fébrile, il souriait à pleines dents. Entouré par des journalistes, il triomphait.

« C'est une victoire éclatante dans un contexte dramatique pour la gauche, a-t-il dit. La défaite de NKM est d'autant plus spectaculaire. »

Les résultats étaient en effet catastrophiques pour la gauche dans le reste de la France, où les électeurs ont donné une raclée aux socialistes. En France, les partis municipaux n'existent pas. Ce sont les partis nationaux – socialiste (gauche), UMP (droite), Front national (extrême droite), etc. – qui se battent sur la scène municipale. Le gouvernement de gauche de François Hollande a atteint des records d'impopularité. Hier, les électeurs ont manifesté leur mécontentement en battant les socialistes à plate couture. L'UMP et le Front national ont récolté le fruit de cette grogne. Plusieurs villes ont basculé à droite.

Au milieu de ce « contexte dramatique pour la gauche », une ville a résisté : Paris.

Pourtant, au premier tour (23 mars), NKM avait devancé Hidalgo d'un point. Mais au lendemain de ces résultats, Hidalgo s'est alliée aux Verts, qui avaient récolté 9 % des voix. Avec cette alliance, elle devenait pratiquement imbattable.

« Hidalgo a su rassembler la gauche, a dit Missika. Elle a résisté au raz-de-marée de la droite. »

« Comment a réagi Mme Hidalgo quand elle a su qu'elle gagnait ? », a demandé un journaliste.

Missika a souri. « Elle était contente. Elle est en campagne depuis septembre 2012, c'est-à-dire depuis un an et demi, et elle a affronté un adversaire extrêmement retors. »

Avant de tourner les talons, il a lancé cette dernière phrase, sourire en coin. « La gauche française pourrait regarder ce que fait la gauche parisienne et s'en inspirer. » Une taloche à peine déguisée au président François Hollande.

Anne Hidalgo, elle, s'est fait attendre. Elle est arrivée à 22 h 30 dans la petite salle de son quartier général, où les journalistes se pilaient sur les pieds. Elle était habillée sobrement : chemise blanche, pantalons et veston noirs.

« Ce soir, a-t-elle dit, Paris a gagné. C'est la victoire d'une gauche fidèle à son idéal. […] Je suis la première femme maire de Paris et j'ai conscience du défi. Je serai la maire qui ne triche jamais. »



PHOTO BENOIT TESSIER, REUTERS

« Je suis la première femme maire de Paris et j'ai conscience du défi. Je serai la maire qui ne triche jamais », a déclaré hier Anne Hidalgo après l'annonce de sa victoire éclatante contre Nathalie Kosciusco-Morizet.

La soirée avait commencé tout doucement.

Sept plateaux de télévision squattaient le trottoir en face du quartier général d'Anne Hidalgo, situé dans le 4e arrondissement, tout près de la Bastille. Devant la porte, une quinzaine de journalistes, caméra à l'épaule, attendaient patiemment qu'un membre de l'équipe d'Hidalgo apparaisse pour lui arracher une déclaration. À l'intérieur, les journalistes de la presse écrite étaient assis en rond devant une télévision, calepin en main. Ils prenaient des notes au fur et à mesure que les résultats tombaient.

À la télévision, Marine Le Pen, chef du Front national, était déchaînée. Elle affirmait que les socialistes et l'UMP étaient identiques et partageaient les mêmes idées : pour l'Union européenne, pour l'euro, pour les politiques d'austérité et les frontières ouvertes, tout ce que son parti exècre. Le ton était dur, tranchant.

Marine Le Pen avait de quoi pavoiser. Le FN a réussi le meilleur score de son histoire dans une élection locale.

Puis les résultats ont déferlé : une hécatombe pour la gauche, un raz-de-marée pour la droite. Un grand frisson d'inquiétude a parcouru l'équipe d'Anne Hidalgo, qui a craint, l'espace d'un instant, que Paris bascule à droite. Un silence inquiet régnait dans le quartier général, brisé par des cris de joie quand l'élection d'Hidalgo a été annoncée.

La victoire d'Hidalgo est éclatante. Elle devance Nathalie Kosciusco-Morizet de plusieurs points. Au conseil municipal, elle contrôlera 93 des 163 sièges. L'UMP détiendra le reste, soit 70 sièges.

■■■

Un discours court, sans fioritures, où elle a pris acte de son élection. Elle n'a répondu à aucune question. Elle a tourné les talons et elle est partie à l'hôtel de ville, où elle régnera pendant six ans.

■■■

Compliquées, les élections à Paris. La ville est découpée en arrondissements comme à Montréal, mais les similitudes s'arrêtent là. L'élection du maire se fait au suffrage indirect. Ce sont les 163 conseillers de la ville centre qui éliront le maire le 5 avril, d'où l'importance de remporter les arrondissements les plus peuplés, ceux qui envoient le plus d'élus au conseil municipal.

Les socialistes contrôlent les plus gros arrondissements, ce qui leur donne une longueur d'avance sur la droite.

Paris vote à gauche depuis 2001. Le maire socialiste Bertrand Delanoë a dirigé la ville pendant 13 ans. Il s'est effacé au profit de sa dauphine, Anne Hidalgo.

« La gauche française pourrait regarder ce que fait la gauche parisienne et s'en inspirer. » — Jean-Louis Missika, codirecteur de la campagne d'Anne Hidalgo

Une vague de droite déferle sur la France

Hollande pourrait remanier son gouvernement aujourd'hui devant la déconvenue socialiste

AGENCE FRANCE-PRESSE

PARIS — Après deux ans au pouvoir, le président français François Hollande a subi un cinglant désaveu hier avec la déroute des socialistes lors des élections municipales, qui ouvre la voie à un remaniement du gouvernement, peut-être dès aujourd'hui.

Selon des résultats provisoires officiels, la droite est arrivée en tête du scrutin avec 45,91 % des voix, la gauche obtenant 40,57 % et l'extrême droite 6,84 %. Des scores qui masquent la forte progression de la droite, qui a ravi des dizaines de villes, dont plusieurs bastions du Parti socialiste tandis que l'extrême droite revendiquait le « meilleur score de son histoire » avec l'élection d'une quinzaine de maires.

A l'issue du premier test électoral depuis le début de son quinquennat, en mai 2012, le chef d'État, à l'impopularité record, se retrouve pris dans un étau, la droite, mais aussi une grande partie de la gauche l'appelant à changer de cap politique alors que le chômage a atteint en février un nouveau record à 3,34 millions de demandeurs d'emploi.

Remaniement en vue

L'ampleur de la déconvenue socialiste renforce l'hypothèse d'un remaniement ministériel rapide, la grande inconnue demeurant le sort de Jean-Marc Ayrault. Hier soir, celui-ci a estimé que « le message clair des électeurs » devait être « pleinement entendu ».

« C'est une défaite, on ne va pas barguigner », glissait hier soir un proche du chef d'État.

Selon le ministre de l'Intérieur Manuel Valls, la gauche a perdu 155 villes de plus de 9000 habitants.

Seule réelle satisfaction pour la gauche, Paris lui est resté fidèle grâce à la nette victoire d'Anne Hidalgo, qui sera ainsi la première femme à diriger la capitale française.

Les écologistes, qui comptent deux ministres (Logement et Développement), ont en partie bénéficié du désaveu infligé par les électeurs au principal parti au pouvoir. Ils ont notamment pris la ville de Grenoble (sud-est) à leur allié au gouvernement.

Le premier parti de l'opposition de droite, l'UMP, a revendiqué une « grande victoire » et son président Jean-François Copé a appelé François Hollande à « absolument changer de politique ».



PHOTO KENZO TRIBOUILLARD, AGENCE FRANCE-PRESSE

Le Front national, mené par Marine Le Pen, a remporté hier au moins 14 villes moyennes, une nette progression pour le parti d'extrême droite.

ANCRAGE DU FN

Le Front national (FN) de Marine Le Pen, qui présentait des listes dans 328 communes, a remporté une quinzaine de villes moyennes, dont Béziers et Fréjus. Le FN a néanmoins échoué à conquérir Perpignan et la capitale mondiale du théâtre, Avignon. Le patron du festival international de théâtre qui se tient chaque année dans cette ville a menacé de le délocaliser si l'extrême droite l'emportait. À Béziers, la victoire de l'ancien président de Reporters sans frontières Robert Ménard, obtenue grâce au soutien du FN, incarne la stratégie suivie par Le Pen pour dédiaboliser sa formation.

Vous êtes un PROFESSIONNEL ?

Améliorez votre pratique auprès des **personnes en deuil** grâce à nos formations

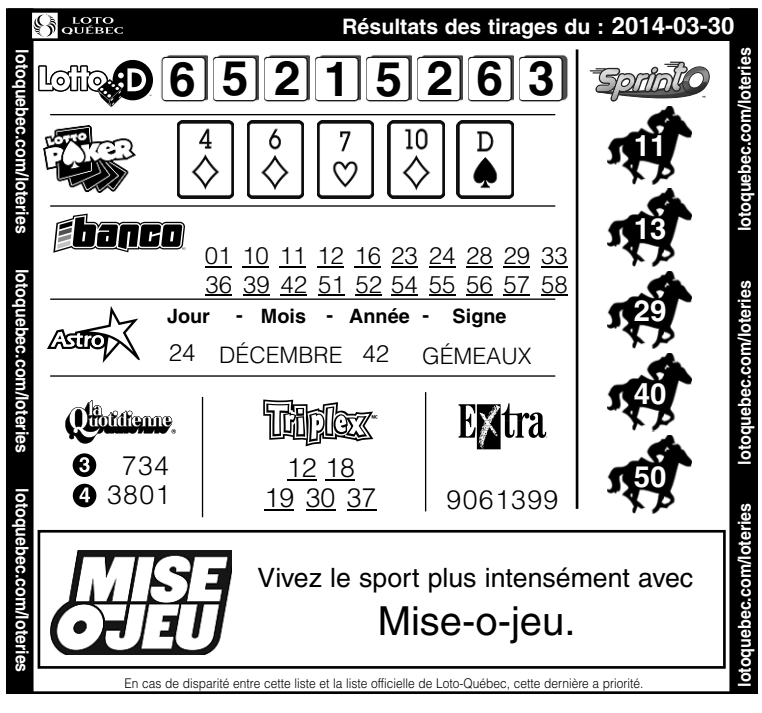
Inscrivez-vous en ligne ou par téléphone 514 523-3596

CENTRE DE FORMATION

Monbourquette

Une division de la Maison Monbourquette

formationmonbourquette.com



DÉBATS

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Éric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Mario Girard et Alexandre Pratt > Directeurs principaux de l'information **André Pratte** > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAL

Le déluge, le vrai



MARIO ROY
mroy@lapresse.ca

La chose est difficile à croire pour nous qui sommes torturés par un hiver interminable, mais l'humanité a enduré bien pire que la tempête printanière parfaitement cruelle qui s'est abattue, hier, sur le Québec. Le monde a en effet connu le déluge. Pas celui du Saguenay, non, le vrai: celui de Noé.

Narrant la croisière du héros biblique, le film *Noé*, mettant en vedette Russell Crowe, a pris l'affiche au cours du week-end dans 3567 salles en Amérique du Nord.

À son premier jour à l'écran, vendredi, l'œuvre de Darren Aronofsky a encaissé des recettes de 15,2 millions, connaissant ainsi le quatrième meilleur démarrage de l'année sur le continent. Bref, succès assuré. Depuis l'*Odyssée* (VIII[e] siècle avant Jésus-Christ), le bon peuple a toujours été friand d'aventures maritimes!

■■■

Ce n'est pas la raison, bien sûr…

En fait, ce à quoi nous assistons est le retour sur les plateaux d'Hollywood des scénarios inspirés par les mythologies religieuses. Au moins une demi-douzaine de productions devraient apparaître en salles – ou s'y trouvent déjà – d'ici la fin de 2014, de *Son of God* à *Heaven is For Real* (inspiré du livre d'un pasteur américain) en passant par *Exodus* (Ridley Scott) et *Mary, Mother of Christ*. D'autres projets sont dans les cartons.

Bref, c'est une véritable… résurrection.

Ce champ d'intérêt a en effet eu son heure de gloire il y a un demi-siècle: *Les Dix Commandements*, tourné par Cecil B. De Mille en 1956, en fut sans doute l'apogée. Mais, en 1988 et 2004, les films *La Dernière Tentation du Christ* et *La Passion du Christ* ont démontré le risque qu'il y a à s'attaquer aux choses divines. Dans le premier cas, un attentat revendiqué par des intégristes catholiques a fait 13 blessés dans un cinéma parisien où le film de Martin Scorsese était projeté. Dans le second, des accusations d'antisémitisme collèrent à Mel Gibson.

Qu'en est-il aujourd'hui de Noé?

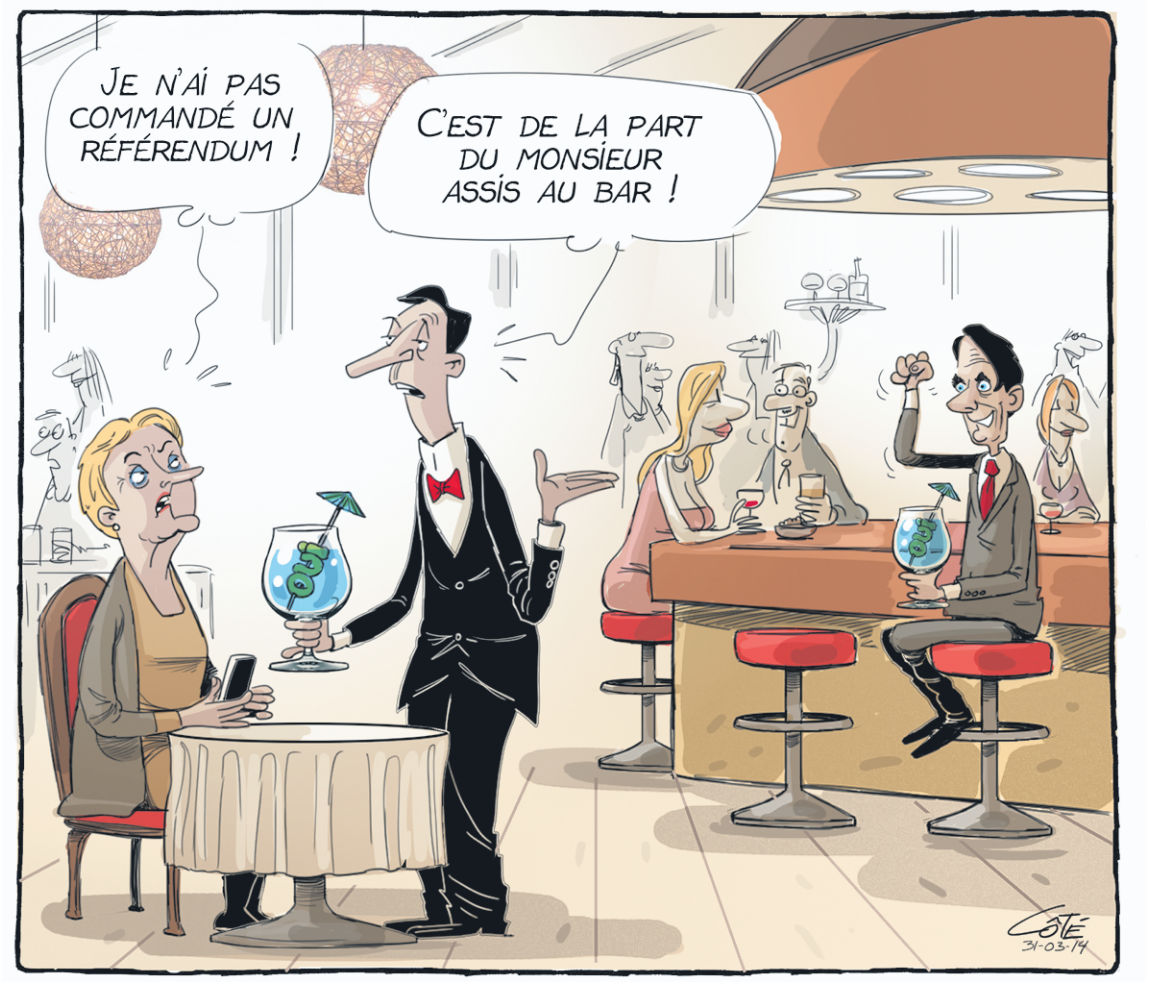
Déjà, plusieurs pays musulmans, du Qatar aux Émirats arabes unis, l'ont banni et plusieurs autres comptent le faire: *Noé* est en effet considéré comme un prophète et on ne peut donc pas le représenter. En

On a pourtant démontré qu'il est risqué de s'attaquer aux choses divines…

Amérique, des ténors chrétiens se sont déchaînés. Leur principal reproche a un côté comique: la fiction d'Aronofsky ne serait pas suffisamment conforme à la fiction biblique! L'un d'eux est Glenn Beck, le bouillant polémiste, animateur de radio et… mormon. Pour les fidèles de cette Église, *Noé* est l'incarnation de l'archange Gabriel, qui «n'est pas le fou furieux que la Paramount a cru trouver dans la Bible», dit Beck.

Redescendons sur terre. En produisant Noé, la Paramount, tout comme les autres majors qui s'engagent dans la voie biblique, répond tout simplement à un problème d'approvisionnement: ayant épuisé tous les superhéros laïques disponibles, il faut bien aller chercher les bonnes histoires là où elles se trouvent.

De sorte que Noé et son déluge, c'est du bonbon.



DROITS RÉSERVÉS / **apcote@lesoleil.com**

OPINION

Pour une société plus juste



JACQUES LÉTOURNEAU
L'auteur est président de la CSN. Il adresse sa lettre aux candidats au poste de premier ministre.

Mesdames, Messieurs,

La campagne électorale qui se déroule actuellement donne lieu à une rhétorique politique dans laquelle le spectre des solutions proposées n'apparaissent que très rarement fructueuses pour les plus démunis de notre société, pas plus qu'elles ne le sont pour les travailleuses et les travailleurs. Il s'agit là d'une dérive qui pourrait s'avérer désastreuse pour la société québécoise.

Alors que tous reconnaissent que la résilience dont a fait preuve le Québec lors de la dernière crise économique est essentiellement due à la qualité de ses services publics et à son système de protection sociale, plusieurs font encore leur credo de l'austérité budgétaire. Et c'est sans compter l'imparable volonté de plusieurs de faire du remboursement de la dette le dogme qui devrait dicter nos choix sociaux.

Il est impératif que le prochain gouvernement convoque un débat public large sur l'ensemble des questions touchant à la fiscalité, aux services publics, aux programmes sociaux, à la situation financière du gouvernement et à l'état du fédéralisme fiscal canadien. Ces consultations doivent être l'occasion de rappeler que l'objectif principal de la fiscalité est d'assurer le financement des services publics et des programmes sociaux que la société québécoise a choisi de se donner et auxquels nous tenons. Le poids de la fiscalité ne peut être évalué en faisant fi des services et des programmes que cette fiscalité permet de financer. Elle doit être évaluée à l'aune de la solidarité que nous choisissons de placer au premier rang de nos valeurs.

Équité et justice

Ainsi, nous attendons du prochain gouvernement qu'il pose des gestes concrets afin que, comme société, nous tendions vers plus d'équité et de justice sociale. Un rehaussement du salaire minimum significatif afin que le travail ne puisse plus se conjuguer avec pauvreté; un encadrement des agences de placement pour que l'exploitation qu'elles engendrent n'ait plus droit de cité au Québec;

Nous attendons du prochain gouvernement qu'il s'engage résolument à respecter le droit des citoyens à décider eux-mêmes de leur avenir.

une révision du Code du travail qui tienne compte des nouvelles réalités du marché du travail afin de favoriser le droit d'association et de démocratiser nos lieux de travail; des mesures qui assurent des revenus à la retraite afin que tous puissent vieillir dignement et décemment; voilà des gestes que nous réclamons de ceux qui aspirent à nous gouverner.

Le gouvernement ne peut pas se poser en spectateur passif de la vie économique. Stimuler l'économie à court terme dans un contexte de ralentissement et d'incertitude économique, réguler le secteur financier, renforcer les politiques de développement régional, assurer une exploitation de nos ressources naturelles respectueuses de l'environnement et des générations futures sont pour nous de la responsabilité de l'État.

Tout comme il devrait lui revenir d'élaborer et de mettre en œuvre une politique industrielle qui relance le secteur manufacturier québécois en s'appuyant sur les principes du développement durable. Voilà de quoi écrire le prochain scénario d'un développement économique durable pour le Québec que nous attendons avec impatience.

Les Québécois attendent de leurs prochains dirigeants qu'ils militent pour plus de démocratie et qu'ils soient attentifs à l'expression du peuple. Des consultations sur les enjeux liés au libre-échange et une révision du mode de scrutin sont deux exemples concrets d'actions qui confirmeraient le désir du prochain gouvernement de placer le citoyen à l'avant-scène.

Mais plus encore, nous attendons du prochain gouvernement qu'il s'engage résolument à respecter le droit des citoyennes et des citoyens à décider eux-mêmes de leur avenir. Le droit de se prononcer pour l'indépendance politique du Québec.

Nous espérons que vous saurez prendre des engagements sans équivoque afin que le Québec soit une société où il fait bon vivre. Une société plus juste et plus égalitaire.

DEBATS@LAPRESSE.CA

J'abandonne la partie!

Messieurs, dames de la classe politique, et particulièrement les chefs, sachez que vous avez réussi. Oui, je le dis en toute sincérité, la campagne 2014 aura sonné le glas de ma participation à votre mascarade nauséabonde. Depuis le début de cette campagne, il ne s'est pas passé une seule journée où vous n'avez tenté de dénigrer, salir, traîner dans la boue vos adversaires. Ce que vous faites, depuis le début de cette campagne, dans les cours d'école, on appelle ça de l'intimidation.

Alors, mesdames, messieurs, j'abandonne la partie! J'ai l'âge de voter depuis 1976, je n'ai manqué aucune élection depuis ce temps. Ce sera une première, et c'est grâce à vous.

Danielle Bélanger, Verdun

Une accusation injuste

Il est inconcevable qu'on accuse Philippe Couillard de ne pas garantir la protection de la langue française et l'application de la loi 101. Ce qu'il dit, c'est ce que bon nombre de Québécois disent: «Il faut que nos enfants aient la chance d'apprendre une autre langue!» Il faut voir ce qui se passe dans les entreprises: combien d'immigrants obtiennent un emploi avant nos Québécois parce qu'ils peuvent parler deux et même trois langues? J'ai écouté les discours de M. Couillard; il n'a rien dit qui peut laisser croire qu'il ne protègera pas notre langue; il est simplement réaliste et il veut le mieux pour nos jeunes.

Gilberte Laflamme, administratrice, Québec

Un sirop d'érable dilué

La dernière ligne droite de la campagne électorale s'amorce et un sondage avantage les libéraux. J'ai le vague à l'âme non pas à cause de ce foutu sondage, mais c'est bien plus grave, parce que mon Québec est en déclin. Il est l'ombre de lui-même. Il néglige son identité, sa langue et ses habitants qui croyaient suffisamment à sa différence et à ses richesses pour le faire grandir. Avant qu'on ouvre la porte aux autres pour qu'ils viennent goûter à notre sirop d'érable, il aurait fallu au préalable conjuguer nos forces pour construire notre Québec. Aujourd'hui cet espoir est vain. Quand trois partis politiques ayant le même but décident de s'affronter au lieu de s'allier, il en résulte un sirop d'érable trop dilué pour goûter le «sucre du pays».

Francine Coulombe, retraitée, Brossard

18 mois, c'est trop peu

Je vais voter pour Pauline Marois parce que 18 mois n'ont pas suffi à mettre à profit son expérience. Tous les politiciens sont dans le même bateau, un mandat n'est jamais suffisant. Je ne veux pas voir les libéraux revenir au pouvoir, ils seront incapables de mettre en œuvre les recommandations de la commission Charbonneau. Ça équivaudrait à ce faire harakiri. Quand je vois M. Couillard refuser de voir l'immoralité de son abri fiscal, ça équivaut à faire le jeu «Pas vu, pas pris». Je sais que c'est légal mais on parle ici de moralité.

Françoise Bardo

LA PRESSE+ DANS *LA PRESSE+* > ÉLECTIONS 2014

> LA FIN DE LA RÉCRÉ
par Vincent Vallières

« Mettons qu'on *slaque* un tour sur les campagnes de peur, les campagnes de vide. »



POUR NOUS JOINDRE *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à **nouvelles@lapresse.ca**

VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? Écrivez-nous à **debats@lapresse.ca**

RÉDACTION 514.285.7070 **commentaires@lapresse.ca**

ABONNEMENT 514.285.6911 ou 1.800.361.7453 **www.lapresse.ca/abonnement**

PUBLICITÉ 514.285.6931

PETITES ANNONCES 514.987.8363 ou 1.866.987.8363 **petitesannonces@lapresse.ca**

DÉCÈS 514.285.6816 **deces@lapresse.ca**

CARRIÈRES 514.285.7320 **carrieres@lapresse.ca**

Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés.
ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

À BIEN Y PENSER

Pour ma part, la seule perspective que Gaétan Barrette devienne ministre de la Santé me donne froid dans le dos. Il me semble qu'on a assez de problèmes en santé sans vouloir en rajouter…
— Jean-Paul Plante, La Malbaie

DÉBATS

Le crime de Philippe Couillard



ALAIN DUBUC
COLLABORATION SPÉCIALE
adubuc@lapresse.ca

Oui, Philippe Couillard a commis un crime en 1992. Ce crime, c'est d'avoir posé des gestes sans prévoir à l'avance la façon dont évoluerait le débat public 22 ans plus tard.

Son geste, anodin dans le contexte de l'époque, a été révélé dans un contexte tout autre, de méfiance des citoyens envers les riches et envers les politiciens, de dérive démagogique de nos débats électoraux où l'image compte plus que les faits, d'un glissement où la frontière entre la vie privée et l'intérêt s'estompe, le tout sur une toile de fond de faible littératie financière.

M. Couillard a travaillé quatre ans comme médecin en Arabie saoudite, entre 1992 et 1996. Il a coupé ses liens fiscaux avec le Canada, pour être traité comme un résident saoudien, et déposé ses revenus dans un compte de banque dans l'île de Jersey, un paradis fiscal à la sombre réputation. Personne n'a douté de la légalité de ses choix, mais on s'est interrogé lourdement sur leur moralité.

Les fiscalistes interrogés sur la question ont pourtant tous expliqué que c'était non seulement légal, mais la façon habituelle et normale d'agir. Les Québécois qui travaillent une longue période à l'étranger choisissent le plus souvent de devenir des contribuables des pays où ils travaillent. Ce n'est pas immoral de ne pas payer d'impôts au Canada quand on n'y vit plus et qu'on ne profite plus de ses services.

Question à Bernard Drainville : le Québec reçoit environ 50 000 immigrants chaque année. Devraient-ils envoyer leurs impôts à l'étranger ?

L'Arabie saoudite comporte toutefois deux particularités. Tout d'abord, il n'y a pas d'impôt sur le revenu. Ensuite, les intérêts sont interdits par la loi islamique. Les gens qui travaillent dans ce pays déposent donc leurs épargnes ailleurs. Comme bien de ses collègues, dit M. Couillard, il a ouvert un compte à la Banque Royale dans l'île de Jersey.

C'est là le problème. Pourquoi Jersey ? Parce que s'il avait déposé son argent ailleurs, par exemple en France, il aurait dû payer des impôts sur les revenus de son épargne en France, même s'il n'y résidait pas. Il a choisi un endroit pratique et moins gourmand, fiscalement parlant. Mais Jersey est aussi une juridiction dénoncée pour le secret bancaire, un lieu de prédilection pour ceux qui veulent fuir le fisc ou blanchir de l'argent.

Dans le cas de M. Couillard, il n'y avait pas d'évasion fiscale. Tout était légal. Il n'y avait même pas d'évitement fiscal, puisqu'il n'avait aucune obligation fiscale envers le Canada. Mais il a commis un crime par association en se retrouvant au même endroit que des tricheurs.

Mais on plaque une logique de 2014 à un geste de 1992. À l'époque, les grands pays n'étaient pas en guerre contre les paradis fiscaux, les scandales auxquels on les associe maintenant n'étaient pas connus, ces paradis n'avaient pas la mauvaise réputation qu'ils ont aujourd'hui. J'ai vérifié dans les archives. On pouvait donc y investir sans méfiance. Mais c'est un argument logique, quand c'est l'image qui compte.

Sautant sur l'occasion, le Parti québécois a envoyé au front celui à qui il réserve ses « jobs sales », Bernard Drainville, qui s'est exclamé : « Alors, Philippe Couillard est parti pour l'Arabie saoudite faire profiter à l'Arabie saoudite de sa formation de neurochirurgien, quatre années, donc, pendant lesquelles les bons contribuables québécois qui avaient payé pour le former, eux, ont continué à payer de l'impôt. »

En substance, il dit aux Québécois qui seraient tentés par une expérience internationale de rester ici ou encore, s'ils décident quand même de partir, de continuer à payer leurs impôts au Québec. Le problème, avec les élans démagogiques de M. Drainville, c'est qu'on ne sait jamais si c'est la mauvaise foi ou la bêtise qui l'anime.

D'ailleurs, une question pour lui : le Québec reçoit environ 50 000 immigrants chaque année. Devraient-ils envoyer leurs impôts à l'étranger ?



PHOTO PASCAL RATTHÉ, LE SOLEIL

L'auteur estime que François Legault a mené une campagne du passé.

J'en veux à François Legault

LOUIS SAUVÉ
L'auteur est informaticien.
Il réside à La Prairie.

Je suis déçu, je suis triste. J'essaie de comprendre. J'essaie de me l'expliquer. Plus ça va, plus ça devient clair : j'en veux à François Legault.

Mon arrivée en « politique active » s'est faite par accident. Un ami avait accepté de se présenter aux élections de 2012 sous la bannière de la Coalition avenir Québec. Mon métier fait de moi un spécialiste de l'analyse de données. Mon ami, un peu grâce à mon aide, a probablement causé une des plus grandes frousses à un politicien très connu, assuré d'être réélu.

Après l'élection du Parti québécois en 2012, la CAQ m'a offert d'être bénévole dans ma circonscription. J'ai assisté à un congrès de la CAQ. Cette journée-là, François Legault nous a présenté son Projet Saint-Laurent. J'ai acheté le livre.

Voici, selon moi, le premier vrai projet de société qu'on nous offre depuis le projet indépendantiste de René Lévesque. Je suis enthousiaste, je suis fébrile. Voici la lumière au bout de notre tunnel social. J'adore.

Puis, arrive la campagne électorale de 2014. J'avais hâte. Le parti qui sort des débats stériles sur le référendum entre les « vieux partis » va pouvoir convaincre les Québécois qu'ils ont devant eux la réelle possibilité d'un avenir meilleur. On va devenir une société d'innovation ! On va nous référer comme on se réfère à la Silicon Valley, une place d'où vient le futur. À nous les prochains Google, Facebook et autres Microsoft. De chez nous viendront les nouvelles énergies vertes. Nous serons à l'origine des plus grandes percées contre le cancer, contre le SIDA.

Que s'est-il passé ? Le parti de l'avenir a fait une campagne du passé. Le parti des nouvelles idées a tout fait pour ne pas être élu.

Monsieur Legault s'est loué un autobus avec sa face dessus. Il en a loué un autre pour transporter des reporters qui allaient, l'espère-t-il, transmettre son message. Il s'est promené de villes en villages pour faire des discours devant des salles où seuls des bénévoles ou des fervents partisans se trouvaient devant lui.

La faute est celle de la CAQ. Tout politicien d'expérience aurait pu dire que le message de la CAQ ne passerait pas par les médias traditionnels.

Il fallait donc espérer que les médias de masse sur place transmettent le message. François Legault devrait savoir que ce n'est pas leur rôle.

Depuis le début de la campagne électorale, j'ai plus entendu parler du « selfie » d'Elen Degeneres, d'un clip sur des supposés premiers baisers d'une compagnie de vêtement ou d'un autiste des Maritimes qui panique sur la météo, que je n'ai entendu parler des bases du Projet Saint-Laurent.

À qui la faute ? Aux médias ? Non. Leur faute, c'est de ne plus respecter l'intelligence de leur auditoire, de se contenter de la facilité. La conséquence ? Leur auditoire les laisse pour d'autres sources d'informations, comme Twitter, Facebook et YouTube. À eux de se pencher sur ce problème.

La faute est celle de la CAQ. Tout politicien d'expérience aurait pu dire que le message de la CAQ ne passerait pas par les médias traditionnels. Penser autrement, c'est comme penser qu'un artiste peut sortir un nouveau disque et le vendre uniquement ou principalement par des disquaires en faisant abstraction des iTunes de ce monde. Même Serge Fiori n'a pas fait cette erreur avec son nouvel album.

Les sommes d'argent que la CAQ a dépensées en location d'autobus, en location de salles pour faire des annonces, en essence, en repas et autres indemnités quotidiennes, auraient dû être dépensées à faire des messages viraux que les médias traditionnels n'auraient pas eu le choix de reprendre (comme le fait si bien Rob Ford ou David Thibault).

On a fait les gorges chaudes de l'engagement d'Yves Desgagnés dans la campagne du Parti québécois. Moi, je crois qu'un Podz aurait été tellement plus utile à la CAQ qu'un autobus, fût-il fabriqué par Prévost Car.

J'en veux à François Legault. Il m'a fait rêver. Il m'a redonné le goût de rester au Québec et d'être un participant actif à sa croissance. Mais finalement il n'aura pas fait ce qu'il fallait : faire de la politique autrement et se faire élire.

Les orphelins de centre gauche



FRANÇOIS-PIERRE GINGRAS
Professeur retraité de l'École d'études politiques de l'Université d'Ottawa.

Électeurs et électrices de centre gauche, j'ai attendu la mi-campagne pour vous écrire, mais plus la campagne progresse (d'autres diraient : plus la campagne stagne), plus votre position me semble inconfortable. En effet, vous faites face à un grave problème : vous êtes devenus orphelins de parti.

Parmi les quatre principaux partis, il y en a un fédéraliste de centre-droite (Parti libéral), un de centre-droite nationaliste (Coalition avenir Québec), un de gauche souverainiste (Québec solidaire) et un souverainiste flottant sur l'échelle gauche-droite (Parti québécois).

Québec solidaire et le Parti libéral ont une position très claire, la Coalition avenir Québec est assise entre deux chaises sur la dimension nationale et le Parti québécois est assis entre deux chaises sur la dimension socioéconomique.

Si vous êtes fédéraliste de centre gauche, aucun parti ne correspond à l'ensemble de vos convictions : ne comptez ni sur le Parti libéral ni sur la Coalition avenir Québec pour des politiques sociales progressistes, ne comptez pas sur Québec solidaire ni sur le Parti québécois pour cesser de promouvoir l'indépendance. Pas de NPD-Québec : aussi bien voter « blanc » (c'est un vote, et, contrairement à l'abstention, un vote blanc vous donne le droit de critiquer après l'élection). C'est frustrant pour vous, mais pas nouveau.

Si vous êtes souverainiste de centre gauche, ce n'est guère mieux. D'une certaine manière, c'est pire, parce que vous avez le sentiment d'avoir été violés. En effet, vous pouviez autrefois tenir pour acquis que le Parti québécois était de centre gauche, mais ce n'est plus clair depuis quelques mois, quoi qu'en dise la Boussole électorale de Radio-Canada : dérouler le tapis rouge pour Pierre Karl Péladeau n'a fait que confirmer la dérive péquiste à droite dans un souci électoraliste.

Si vous croyez que le projet souverainiste doit être un projet rassembleur, vous avez encore plus de problèmes, car l'obstination de M^me^ Marois à ne pas scinder la Charte de la laïcité (ce qui aurait permis l'adoption rapide et probablement unanime de la plupart des mesures qui y sont contenues) est une autre preuve que sous sa direction, c'est le calcul électoral qui prime. Pas la recherche de la meilleure politique possible.

Si au moins, l'élection avait été déclenchée à la suite d'une défaite en Chambre, vous auriez pu croire en la sincérité du ministre Bernard Drainville, qui jurait à l'automne 2012 qu'avec des élections à date fixe, « madame la première ministre » ne pourrait jamais déclencher d'élection « à un moment jugé opportun par le parti au pouvoir ».

Si vous êtes disposés à vous pincer le nez devant le manque de cohérence du Parti québécois depuis son arrivée au pouvoir, vous lui accorderez probablement encore votre vote pour éviter l'élection des libéraux. Vous aurez honte, mais avec beaucoup de chance, le Parti québécois sera reporté au pouvoir. Et encore minoritaire.

Si, au contraire, vous êtes plutôt portés à être fidèles à vos principes, vous risquez de pencher vers Québec solidaire, dont les porte-parole, même plus radicaux que vous, ont au moins le mérite d'être toujours cohérents, souverainistes et progressistes. Vous sortirez de l'isoloir la tête haute, mais le lendemain, vous devrez peut-être vivre avec un gouvernement libéral.

Dans tous les cas, si vous êtes de centre gauche, vous aurez à vivre la frustration de l'orphelin. Et, si vous êtes des souverainistes de centre gauche, la frustration de l'orphelin trahi.

Dans tous les cas, si vous êtes de centre gauche, vous aurez à vivre la frustration de l'orphelin. Et, si vous êtes des souverainistes de centre gauche, la frustration de l'orphelin trahi. Soyez assurés de toute mon empathie.

SiriusXM

Les Recrues DODGE

FIER COMMANDITAIRE DU HOCKEY MINEUR PARTOUT AU CANADA

L'ÉVÉNEMENT

ROULEZ VERS LE PRINTEMPS

C'EST LA SAISON IDÉALE POUR PARTIR AU VOLANT D'UN NOUVEAU VÉHICULE

DODGE GRAND CARAVAN



Prix du modèle Dodge Grand Caravan 2014 édition 30e anniversaire montré : 27 845 $**

EFFICACITÉ ALLANT JUSQU'À 7,9L/100 KM (36 MPG)Δ SUR ROUTE

BONI AU COMPTANT À LA LOYAUTÉ DE 1 000 $Ω

+ RÉDUCTION DE TAUX DE 1 %

PREND FIN LE 31 MARS

CHANGEZ DE VÉHICULE PLUS TÔT QUE PRÉVU. EXCLUSIF AUX CLIENTS ACTUELS AU FINANCEMENT.

Modèles Dodge Grand Caravan SE, Dodge Journey SE et SE Plus 2014 exclus

30E ANNIVERSAIRE

DODGE GRAND CARAVAN 2014 ÉDITION 30e ANNIVERSAIRE

- Sièges Super Stow 'n Go^MD et configuration 7 passagers
- Commande de la température trizone
- Roues en aluminium de 17 pouces
- Sièges exclusifs avec bordure de suède
- Peinture cristal granit métallisé exclusive disponible
- Super console

OU PROFITEZ DE RABAIS TOTAUX ALLANT JUSQU'À 10 350 $°
SUR LA **GRAND CARAVAN SXT** 2014 ÉQUIPÉE DE **L'ENSEMBLE MAX** AVEC ENSEMBLES DVD ET UCONNECT^MD, ET PLUS.

OU ACHETEZ

DODGE GRAND CARAVAN SE 2014

LA MINI-FOURGONNETTE LA PLUS VENDUE AU PAYS DEPUIS PLUS DE 30 ANS

2013 IIHS TOP SAFETY PICK « MEILLEUR CHOIX SÉCURITÉ » SELON L'IIHS

CONSUMERS BEST BUY DIGEST GAGNANT « MEILLEUR ACHAT 2014 » DE *CONSUMERS DIGEST*

MON AUTO 2014 MEILLEUR ACHAT MINI-FOURGONNETTE

CHOISISSEZ L'UNE OU L'AUTRE À PARTIR DE :

19 995 $‡

LE PRIX COMPREND **8 100 $*** DE REMISE AU COMPTANT POUR LA DODGE GRAND CARAVAN SE 2014 ET **2 000 $*** POUR LE DODGE JOURNEY SE 2014, LES FRAIS DE TRANSPORT ET LA TAXE SUR LA CLIMATISATION.

OU CHOISISSEZ

UN FINANCEMENT À L'ACHAT DE

114 $± AUX DEUX SEMAINES POUR 96 MOIS

FRAIS DE TRANSPORT ET TAXE SUR LA CLIMATISATION INCLUS

DODGE JOURNEY SE 2014

LE MULTISEGMENT LE PLUS VENDU AU PAYS√

2013 IIHS TOP SAFETY PICK « MEILLEUR CHOIX SÉCURITÉ » SELON L'IIHS

EFFICACITÉ ALLANT JUSQU'À 7,7L/100 KM (37 MPG)Δ SUR ROUTE

DODGE JOURNEY



Prix du modèle Dodge Journey Crossroad 2014 montré : 28 950 $**

OU PROFITEZ DE RABAIS TOTAUX ALLANT JUSQU'À 5 700 $€
SUR LE **JOURNEY R/T TI** 2014 ÉQUIPÉ DE **L'ENSEMBLE MAX** AVEC ENSEMBLES DVD ET UCONNECT^MD, ET PLUS.

PASSEZ CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER | JEEP_MD | DODGE | RAM DU QUÉBEC **www.dodge.ca/offres**

MOINS D'ESSENCE. PLUS DE PUISSANCE. UNE VALEUR SÛRE.

15 MODÈLES QUI CONSOMMENT 7 L/100 KM OU MOINS.

RAM DODGE CHRYSLER Jeep MD

« Moins d'essence. Plus de puissance. Une valeur sûre. » est une comparaison entre les gammes complètes 2014 et 2013 de Chrysler Canada. L'affirmation « 7 L/100 km ou moins » est basée sur les estimations de consommation de carburant sur autoroute du programme *ÉnerGuide* 2014. Les méthodes d'essai utilisées sont celles du gouvernement du Canada. La consommation d'essence réelle de votre véhicule varie selon le groupe motopropulseur, vos habitudes de conduite et d'autres facteurs – à des fins de comparaison seulement. Voyez votre concessionnaire pour des précisions supplémentaires sur le programme *ÉnerGuide*. **Le consommateur avisé lit les petits caractères : ‡, *, ±, **, Ω, °, €.** Les offres de cette annonce s'appliquent à la livraison au détail des modèles neufs sélectionnés achetés entre le 10 et le 31 mars 2014 auprès des concessionnaires participants et peuvent être modifiées ou prolongées sans préavis. Les frais de transport (1 695 $) et la taxe sur le climatiseur (le cas échéant) sont compris dans le prix d'achat. Aucuns frais supplémentaires ne seront ajoutés aux prix tout inclus des véhicules annoncés. L'immatriculation, l'assurance, les droits sur les pneus neufs (15 $) et les taxes applicables sont en sus et seront exigés à l'achat. Un acompte peut être demandé. Le concessionnaire peut devoir échanger ou commander un véhicule (le cas échéant). Le concessionnaire peut vendre ou financer à prix moindre. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et conditions. ‡ Le prix d'achat comprend les frais de transport de 1 695 $ et, le cas échéant, une remise au comptant. * Les remises au comptant (Dodge Grand Caravan SE 2014 (RTKH53 + 29E) et au Dodge Journey SE 2014 (JCDH49 + 22F) : 8 100 $ et Dodge Journey SE 2014 (JCDH49 + 22F) : 2 000 $) sont offertes sur certains modèles neufs 2014 sélectionnés et sont déduites du prix négocié avant l'application des taxes. ± Le taux de financement à l'achat à partir de 4,29 % jusqu'à 96 mois est offert aux clients admissibles sous réserve de l'approbation de crédit par la RBC Banque Royale, la Banque Scotia ou Financement Auto TD et est applicable à la Dodge Grand Caravan SE 2014 (RTKH53 + 29E)/Dodge Journey SE 2014 (JCDH49 + 22F) avec un prix d'achat de **19 995 $**. Le prix d'achat comprend les frais de transport de 1 695 $ et, le cas échéant, une remise au comptant de 1 500 $ et un boni au comptant de 1 500 $: 27 845 $. Prix du modèle Dodge Journey Crossroad 2014 (JCDR49 + 28V) montré, incluant une remise au comptant de 2 000 $ et un boni au comptant de 1 500 $: 28 950 $. Les modèles montrés peuvent différer légèrement des modèles qui sont commercialisés au Canada. Ω Le boni au comptant à la loyauté et la réduction supplémentaire du taux de financement de 1 % s'applique, sous réserve d'une approbation de crédit, sur la plupart des financements subventionnés admissibles par la RBC Banque Royale, la Banque Scotia et Financement Auto TD. Les clients admissibles incluent tous les propriétaires d'origine et actuels de modèles Chrysler, Jeep, Dodge, Ram ou FIAT sélectionnés ayant un contrat de financement à taux standard/subventionné éligible venant à échéance entre le 1er janvier 2014 et le 31 décembre 2016. Aucun échange requis. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails, conditions et exclusions. ° Les rabais totaux allant jusqu'à 10 350 $ s'appliquent au modèle Dodge Grand Caravan SXT 2014 équipé de l'Ensemble MAX (RTKH53 + 29G + AAA + AT4 + AAY + AAJ) acheté auprès des concessionnaires participants entre le 10 et le 31 mars 2014 et incluent un boni au comptant de 2 500 $ (déduit du prix négocié après les taxes) ainsi qu'un escompte additionnel variant de 925 $ à 1 200 $, selon la configuration de l'ensemble choisi (déduit du prix négocié avant les taxes). € Les rabais totaux allant jusqu'à 5 700 $ s'appliquent aux modèles Dodge Journey R/T TI 2014 Ensemble MAX sélectionnés achetés auprès des concessionnaires participants entre le 10 et le 31 mars 2014 et consistent en une combinaison de 2 000 $ en remise au comptant et jusqu'à 3 700 $ en rabais avec Ensemble MAX. Les rabais avec Ensemble MAX allant jusqu'à 3 700 $ s'appliquent aux modèles Dodge Journey SE 2014 et consistent en une combinaison de 2 000 $ en remise au comptant et jusqu'à 3 700 $ en rabais avec Ensemble MAX sélectionnés achetés auprès des concessionnaires participants entre le 10 et le 31 mars 2014 et consistent en une combinaison de 7 000 $ en remises au comptant (déduites du prix négocié avant les taxes). Certaines conditions s'appliquent. Dans la limite des stocks. Une commande auprès du concessionnaire pourrait être nécessaire. Le cas échéant, une période de livraison de 8 à 12 semaines est à prévoir. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et conditions. Δ Données établies selon des méthodes d'essai approuvées par le gouvernement du Canada et basées sur le *Guide de consommation de carburant 2014* de Ressources naturelles Canada (RNCan). Dodge Grand Caravan SE 2014 avec moteur V6 Pentastar^MC : consommation de 7,9 L/100 km sur route et 12,2 L/100 km en ville. Dodge Journey SE 2014 avec moteur 4 cylindres de 2,4 L et transmission automatique à 4 vitesses : consommation de 7,7 L/100 km sur route et de 11,2 L/100 km en ville. La consommation d'essence réelle de votre véhicule varie selon le groupe motopropulseur, vos habitudes de conduite et d'autres facteurs – à des fins de comparaison seulement. Voyez votre concessionnaire pour des précisions supplémentaires sur le programme *ÉnerGuide*. √ Selon R. L. Polk Canada, inc. Ventes totales au Canada des véhicules neufs immatriculés entre mai 2008 et septembre 2013 pour les modèles Dodge Journey SE et SE Plus et Dodge Grand Caravan SE 2014), Ram ou FIAT 2014 sélectionnés chez les concessionnaires participants entre le 10 et le 31 mars 2014, sous réserve de l'approbation de crédit par la RBC Banque Royale, la Banque Scotia ou Financement Auto TD. La réduction de taux de 1 % ne peut réduire le taux de financement à moins de 0,0 %. Les clients admissibles incluent tous les propriétaires d'origine et actuels de modèles Chrysler, Jeep, Dodge, Ram ou FIAT sélectionnés ayant un contrat de financement à taux standard/subventionné éligible venant à échéance entre le 1er janvier 2014 et le 31 décembre 2016. Aucun échange requis. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails, conditions et exclusions. Certaines conditions s'appliquent. Dans la limite des stocks. Une commande auprès du concessionnaire pourrait être nécessaire. Le cas échéant, une période de livraison de 8 à 12 semaines est à prévoir. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et conditions. € Les rabais totaux allant jusqu'à 5 700 $ s'appliquent aux modèles Dodge Journey 2014 Ensemble MAX sélectionnés achetés auprès des concessionnaires participants entre le 10 et le 31 mars 2014 et consistent en une combinaison de 2 000 $ en remise au comptant et jusqu'à 3 700 $ en rabais avec Ensemble MAX. Les rabais avec Ensemble MAX allant jusqu'à 3 700 $ s'appliquent aux modèles Dodge Journey SE 2014 et consistent en une combinaison de 2 000 $ en remise au comptant et jusqu'à 3 700 $ en rabais avec Ensemble MAX sélectionnés achetés auprès des concessionnaires participants entre le 10 et le 31 mars 2014 et consistent en une combinaison de 7 000 $ en remises au comptant (déduites du prix négocié avant les taxes). Certaines conditions s'appliquent. Dans la limite des stocks. Une commande auprès du concessionnaire pourrait être nécessaire. Le cas échéant, une période de livraison de 8 à 12 semaines est à prévoir. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et conditions. Δ Données établies selon des méthodes d'essai approuvées par le gouvernement du Canada et basées sur le *Guide de consommation de carburant 2014* de Ressources naturelles Canada (RNCan). Dodge Grand Caravan SE 2014 avec moteur V6 Pentastar^MC : consommation de 7,9 L/100 km sur route et 12,2 L/100 km en ville. Dodge Journey SE 2014 avec moteur 4 cylindres de 2,4 L et transmission automatique à 4 vitesses : consommation de 7,7 L/100 km sur route et de 11,2 L/100 km en ville. La consommation d'essence réelle de votre véhicule varie selon le groupe motopropulseur, vos habitudes de conduite et d'autres facteurs – à des fins de comparaison seulement. Voyez votre concessionnaire pour des précisions supplémentaires sur le programme *ÉnerGuide*. **Coop publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep_MD • Dodge • RAM**

Le logo SiriusXM est une marque de commerce enregistrée de SiriusXM Satellite Radio Inc. ^MD Uconnect est une marque déposée de Chrysler Group LLC. ^MD Jeep est une marque déposée de Chrysler Group LLC et utilisée sous licence.